

BLOGUE
Soccer: Buffett gagne son pari. Lisez Richard Dufour sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/dufour

VIDÉO
L'expansion modérée. L'analyse vidéo de Rudy Le Cours sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca

BLOGUE
Le Canada, nouveau paradis bancaire? Lisez Sophie Cousineau sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cousineau

LA PRESSE AFFAIRES

TAXE SUR LES BANQUES
L'EUROPE PREND LES DEVANTS
PAGE 2



HARO SUR LES « MULTIVOTANTES »
LES ACTIONS À VOTE MULTIPLE SOUS LA LOUPE
PAGE 5

S&P TSX 11 797,94 -138,14 (-1,16%)	S&P 500 1095,31 -17,89 (-1,61%)	DOW JONES 10 293,52 -148,89 (-1,43%)	PÉTROLE 77,21\$US -0,61\$US (-0,78%)	DOLLAR 97,17¢US -0,45¢US
---	--	---	---	---------------------------------------

PRÉSUMÉE ARNAQUE BOURSIÈRE

Le groupe Cortellazzi ne lâche pas prise

FRANCIS VAILLES

Le groupe associé à Andrea Cortellazzi vient de lancer une nouvelle entreprise en Bourse, bien que des investisseurs se soient plaints d'avoir été floués avec de précédents projets. La nouvelle coquille tentera de commercialiser des tests sanguins pour mesurer le stress.

Samedi, *La Presse* a publié une enquête sur une arnaque boursière qu'aurait orchestrée Andrea Cortellazzi à partir de

boursière s'appellera Neuro Biotech. Elle ne se spécialisera plus dans le secteur minier, mais dans les tests sanguins.

Serge Ollu

Le principal promoteur de Neuro Biotech est Serge Ollu, associé de longue date d'Andrea Cortellazzi. En janvier, Serge Ollu a plaidé coupable à une fraude criminelle, à Montréal. Le 10 juin, dans une comparution en cour pour la sentence, la fille de Serge Ollu

Le principal promoteur de Neuro Biotech est Serge Ollu, associé de longue date d'Andrea Cortellazzi. En janvier, Serge Ollu a plaidé coupable à une fraude criminelle, à Montréal.

son manoir de la rue Redpath Crescent, à Montréal. L'un des titres boursiers mentionnés par des investisseurs s'appelle M45 Mining Resources.

Or, jeudi dernier, M45 a officiellement changé de nom et de vocation, indique un document déposé à la Securities and Exchange Commission (SEC). Désormais, cette coquille

a déclaré qu'elle travaillait avec son père dans cette transformation de M45 en une entreprise de biotechnologie.

L'objectif de Serge Ollu est de lever des fonds pour développer cette entreprise, a expliqué Marie-Christine Raynault-Ollu, qui travaille avec son père.

► Voir ARNAQUE en page 4

Gaz Métro fait peau neuve

Le groupe abandonne sa structure de société en commandite

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Après des mois de flottement, la société en commandite Gaz Métro va finalement se transformer partiellement en société par actions.

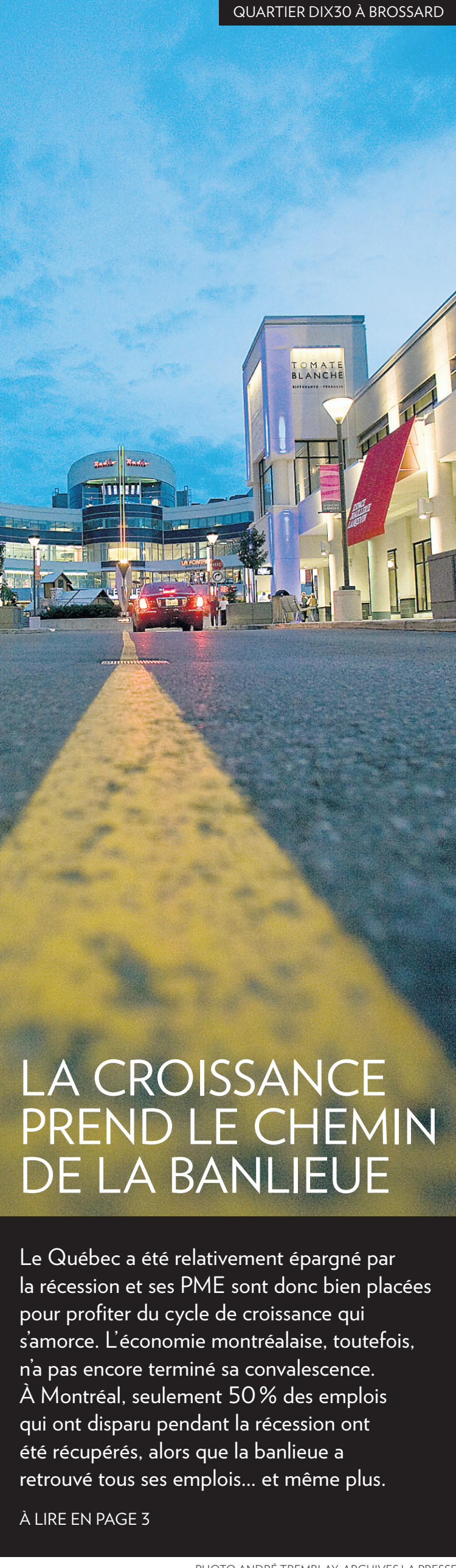
À la clôture de la réorganisation, prévue à la fin de septembre, les membres du public qui détiennent des parts de la société en commandite recevront, pour chaque part qu'ils possèdent, une action de la nouvelle société par actions, a annoncé le distributeur gazier hier.

À l'instar des porteurs de parts actuellement issus du grand public, la future société

par actions détiendra 29 % du capital de Gaz Métro. Les 71 % restants continueront d'appartenir à l'entreprise albertaine Enbridge, à la Caisse de dépôt et placement du Québec, au géant français GDF Suez, au Fonds de solidarité FTQ, à SNC-Lavalin et à des caisses de retraite.

Il est prévu que la future société par actions, qui n'a pas encore été baptisée, paiera un dividende annuel de 1\$ par action. À l'heure actuelle, la société en commandite verse chaque année des distributions qui totalisent 1,24\$ par part.

► Voir GAZ en page 5



QUARTIER DIX30 À BROSSARD

LA CROISSANCE PREND LE CHEMIN DE LA BANLIEUE

Le Québec a été relativement épargné par la récession et ses PME sont donc bien placées pour profiter du cycle de croissance qui s'amorce. L'économie montréalaise, toutefois, n'a pas encore terminé sa convalescence. À Montréal, seulement 50 % des emplois qui ont disparu pendant la récession ont été récupérés, alors que la banlieue a retrouvé tous ses emplois... et même plus.

À LIRE EN PAGE 3

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

3 millions d'iPad vendus

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

L'iPad se vend bien. Presque trop bien.

Apple a vendu lundi sa trois millionième tablette tactile, qui a été lancée le 3 avril dernier aux États-Unis et le 28 mai dans neuf pays, dont le Canada. À ce rythme, Apple vendra plus de 12 millions d'iPad en un an.

Apple, dont le titre boursier s'est apprécié de 1,36 % hier, ne dévoile pas ses ventes d'iPad au Canada et au Québec. Dans la région de Montréal, la plupart des boutiques informatiques sont toutefois en rupture de stock tellement la demande pour la tablette est forte.

Hier, aucun iPad n'était disponible à l'Apple Store de la rue Sainte-Catherine, au centre-ville de Montréal. Il ne restait qu'une quinzaine d'iPad 16 Go au magasin officiel d'Apple à Laval, comparativement à une dizaine de modèles 64 Go au magasin officiel de Pointe-Claire.

Les quatre magasins grand public de Micro-Boutique, situés dans la région de Montréal et à Sherbrooke, sont aussi en rupture de stock. «On vend ce qu'Apple daigne nous envoyer. Tout ce qui rentre reste en magasin quelques heures ou quelques jours, selon le modèle. Au retour du week-end, nous n'avions plus rien. Nous prenons des commandes et, souvent, la nouvelle livraison d'Apple couvre à peine les commandes. Il reste peut-être quelques tablettes dans nos magasins universitaires, mais c'est tout», dit Jean-Claude Gascon, directeur du marketing de Micro-Boutique, qui exploite quatre boutiques pour le grand public et trois autres pour la communauté universitaire.

Les magasins Future Shop, l'une des deux chaînes de grandes surfaces à vendre l'iPad au Canada avec Best Buy, éprouvent aussi des problèmes d'approvisionnement. «Il peut arriver que certains de nos magasins soient en rupture de stock ou qu'ils n'aient pas tous les modèles, dit Thierry Lopez, directeur du marketing de Future Shop. Le lancement de l'iPad a été à la hauteur des attentes. Dès le premier jour, le succès a été phénoménal et ça ne relâche pas.»

La situation n'est pas différente chez iStore, un réseau de trois boutiques informatiques indépendantes spécialisées dans les produits Apple.

► Voir IPAD en page 4

SEULEMENT 2\$ /MOIS
POUR LES ABONNÉS VERSION PAPIER
2 SEMAINES D'ESSAI GRATUIT

OÙ QUE VOUS SOYEZ, LA PRESSE SUR VOTRE ORDINATEUR EN VERSION INTÉGRALE.

LAPRESSESURMONORDI.ca

MARCHÉS MONDIAUX

TAXE SUR LES BANQUES

Les trois grands pays européens se posent en exemple

ODILE DUPERRY
AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — La France et le Royaume-Uni ont annoncé coup sur coup hier le projet d'inscrire dans leurs budgets la taxation des banques, s'associant à l'Allemagne dans un communiqué commun pour faire pression sur le G20 à quelques jours d'une réunion de celui-ci à Toronto.

Dans le cadre de la présentation d'un budget d'une austérité sans précédent depuis l'après-guerre, à cause d'un déficit creusé par la crise financière, le ministre des Finances, George Osborne, a annoncé l'instauration d'une taxe bancaire dès 2011 sur les actifs des banques faisant affaire dans le pays, y compris les filiales des banques étrangères.

De quoi rapporter selon lui 2 milliards de livres par année (3,6 milliards CAN) quand la taxe sera montée en puissance.

« Certains ont argué qu'on devrait attendre que chaque pays du G20 introduise une telle taxe », mais « je pense que ce n'est ni juste ni raisonnable », a remarqué le ministre.

laire proposée par la Maison-Blanche en janvier, le Congrès américain doit encore en discuter cet été.

Paris, Londres et Berlin ont enfoncé le clou hier en rédigeant un communiqué commun pour demander l'instauration au niveau du G20 de taxes similaires, assises sur le bilan des banques, disant « se réjouir à la perspective de débattre plus avant de ces propositions avec leurs partenaires internationaux » à Toronto.

La chancelière Angela Merkel a noté hier qu'une telle taxe avait pour but « d'éviter que quelques grandes banques nous forcent de nouveau à les aider ».

Cet accord politique ne présage pas cependant de la forme que prendront ces taxes. « Les modalités précises pourront varier en fonction du contexte et de la fiscalité de chaque pays, mais le niveau de prélèvement tiendra compte dans tous les cas de la nécessité de garantir des conditions équitables », observe le communiqué.

Les commentateurs britanniques, nombreux à s'exprimer hier, n'ont pas eu l'air pour leur



PHOTO CARL COURT, AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans le cadre de la présentation d'un budget d'une austérité sans précédent depuis l'après-guerre, à cause d'un déficit creusé par la crise financière, le ministre des Finances, George Osborne (notre photo), a annoncé l'instauration d'une taxe bancaire dès 2011 sur les actifs des banques faisant affaire dans le pays, y compris les filiales des banques étrangères.

La France a choisi le même jour que les Britanniques pour assurer qu'elle « présenterait les modalités détaillées de sa taxe bancaire » dans son projet de loi de Finances, en septembre.

Or, de leur côté, la France et l'Allemagne ne cessent plus de réclamer une telle taxe, comme le président Nicolas Sarkozy et la chancelière Angela Merkel l'ont répété lundi encore dans une lettre adressée au premier ministre canadien, Stephen Harper, à quelques jours du G20.

L'Allemagne avait déjà dévoilé en mars les grandes lignes d'une taxation qui devrait se traduire par un projet de loi à l'été. La France a du coup choisi le même jour que les Britanniques pour assurer qu'elle « présenterait les modalités détaillées de sa taxe bancaire » dans son projet de loi de Finances, en septembre.

Les trois grands pays européens vont ainsi former à Toronto un groupe d'envergure face à des gouvernements beaucoup plus réticents, voire carrément hostiles à une telle taxation, notamment les grands pays émergents ou les hôtes canadiens. Quant à la taxe simi-

part de considérer que la taxe envisagée au Royaume-Uni était énorme, comparée aux énormes profits des banques.

Même l'Association des banquiers britanniques (BBA) est demeurée discrète en assurant que le secteur bancaire « comprend entièrement la part qu'il devait prendre à la guérison économique » du pays. Elle a seulement souhaité de la « coordination », afin que les banques n'aient pas à payer ce genre de taxes dans plusieurs pays à la fois.

Paris et Berlin par ailleurs, comme l'a rappelé M^{me} Merkel hier, voudraient aussi voir le G20 se pencher sur une taxation des transactions financières, comme ils l'ont écrit à M. Harper. M^{me} Merkel « va se battre » pour cela, a-t-elle assuré, mais sans « pouvoir prédire le résultat » de ces efforts.

M. Osborne n'a donné aucun détail à ce sujet pour sa part dans son discours.

ÉTATS-UNIS

Période « extrêmement difficile » pour l'économie

MARC JOURDIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le secrétaire au Trésor américain, Timothy Geithner, a insisté hier sur les défis qui continuent de se poser à l'économie des États-Unis, alors que la multiplication d'indicateurs décevants depuis le début du mois nourrit des craintes d'un ralentissement de la croissance.

« Notre économie traverse encore une période extrêmement difficile. Des millions d'Américains cherchent toujours du travail et continuent de souffrir des blessures causées par une récession forte », a indiqué M. Geithner à l'occasion de son audition devant une commission parlementaire.

L'économie américaine a renoué avec la croissance au troisième trimestre de 2009 après la récession provoquée par la crise des crédits immobiliers à la fin de l'été 2007.

Si elle « a fait des progrès substantiels » depuis lors, elle est encore face à des « défis considérables », a estimé M. Geithner, citant les difficultés persistantes du marché du logement (liées entre autres au



PHOTO ALEX BRANDON, ASSOCIATED PRESS

« Notre économie traverse encore une période extrêmement difficile. Des millions d'Américains cherchent toujours du travail et continuent de souffrir des blessures causées par une récession forte », a indiqué hier Timothy Geithner, secrétaire au Trésor américain, à l'occasion de son audition devant une commission parlementaire.

niveau élevé du chômage) et la réticence des banques à accorder des crédits.

M. Geithner a tenu ces propos à quatre jours d'un sommet des

chefs d'État et du gouvernement du G20 prévu à Toronto.

Alors que plusieurs responsables de la banque centrale américaine (Fed) estiment que

la crise de la dette en Europe pourrait avoir des conséquences aux États-Unis, le président américain Barack Obama a écrit vendredi à ses partenaires de ce groupe de pays riches et émergents pour les exhorter à continuer d'« agir ensemble pour renforcer la reprise ».

Les indicateurs économiques décevants se sont multipliés depuis le début du mois, témoignant d'un brusque ralentissement des embauches dans le secteur privé en mai, d'une augmentation des nouveaux chômeurs au début de juin, et de la difficulté du secteur du logement à se reprendre sans le dispositif d'encouragement fiscal à l'achat d'une habitation qui a pris fin le 30 avril.

Les affres de ce secteur ont été confirmées hier par la publication de chiffres de l'Association nationale des agents immobiliers (NAR), qui ont témoigné d'une chute inattendue des ventes de logements en mai (de 2,2% par rapport à avril). Nombre d'analystes prévoient néanmoins que le marché du logement et la construction résidentielle reprendront à la fin de l'été après quelques mois difficiles.

La Fed a entamé hier après-midi une réunion de politique

monétaire de deux jours, à l'issue de laquelle elle pourrait tempérer l'optimisme relatif dont elle faisait preuve jusque-là à propos des perspectives de l'économie américaine.

La rencontre ne devrait déboucher sur aucune modification de la politique de taux quasi nul menée par la banque centrale depuis la mi-décembre 2008 pour tenter de stimuler la croissance au maximum.

En l'absence d'inflation, la Fed peut maintenir son taux au plancher aussi longtemps que possible pour tenter d'accélérer la baisse d'un taux de chômage (à 9,7% à la fin de mai) qui semble promis à une dégrèscence très lente.

La Fed a revu, à la fin d'avril, sa prévision de croissance et table en moyenne sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) d'environ 3,5% en 2010 susceptible de s'accroître jusqu'à atteindre 4,0% en 2011.

Cependant, selon Jan Hatzius, économiste de la banque Goldman Sachs, la multiplication récente d'indicateurs décevants pourrait amener le FOMC à estimer que l'économie continue de croître mais non plus de se renforcer, comme il l'écrivait à la fin d'avril.

REPRISE ÉCONOMIQUE

Montréal à la traîne de la banlieue

HÉLÈNE BARIL

Les villes de banlieue ont plus que récupéré les emplois perdus au cours de la récession, mais, dans l'île de Montréal, seulement 50 % des emplois perdus ont été retrouvés.

Ce retard s'explique en grande partie par l'industrie du tourisme, très importante à Montréal, qui a été très affectée par la récession, a expliqué hier Michel Leblanc, président et chef de la direction de la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Dans le portrait de l'économie locale qu'il a tracé hier à l'invitation de la Banque de Montréal, M. Leblanc a souligné que 125 % des emplois perdus dans les couronnes sud et nord de Montréal ont été récupérés. Autrement dit, le niveau d'emploi en banlieue est actuellement 25 % supérieur à ce qu'il était avant la récession. Montréal, pour sa part, n'a récupéré que 50 % des emplois perdus pendant la récession.

Mais le rattrapage se poursuit et le début de la saison touristique est prometteur, selon lui. « Avec le retour de la F1 et des congrès comme celui du Rotary International (20 000 visiteurs sont actuellement réunis au Palais des congrès), la saison s'annonce bonne », a dit M. Leblanc.

Le président de la chambre de commerce est d'avis que les emplois créés en banlieue ne sont pas nécessairement des emplois perdus par Montréal. « Les banlieues ont des besoins croissants et les entreprises s'y installent pour satisfaire ces besoins », a-t-il dit en donnant l'exemple du Quartier DIX30, à Brossard, qui regroupe des magasins, mais aussi des cinémas, des restaurants et une salle de spectacle. « C'est un pôle de développement », a-t-il illustré.

Même si l'économie de Montréal n'est pas encore complètement remise, la récession ne l'a pas frappée aussi durement qu'ailleurs, a rappelé Michel Leblanc. « Pour la première fois en 22 ans, le taux de chômage à



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Le rattrapage se poursuit à Montréal et le début de la saison touristique est prometteur, grâce au retour de la F1 et des congrès comme celui du Rotary International (20 000 visiteurs sont actuellement réunis au Palais des congrès).

Montréal est inférieur à celui de Toronto», a-t-il dit.

Ça pourrait ne pas durer longtemps, avec le rétablissement de l'industrie automobile en Ontario et la fermeture annoncée de la raffinerie de Shell au Québec.

Selon Maurice Marchon, professeur d'économie à HEC Montréal, le gouvernement devrait se garder d'engloutir des fonds publics dans l'industrie du raffinage. « Les raffineries, c'est fini », a-t-il dit, en s'attirant un regard stupéfait du président de la chambre de commerce de Montréal qui, elle, se bat pour sauver la raffinerie.

Le professeur estime que l'avenir n'est pas dans les activités traditionnelles, que ce soit l'automobile ou le raf-

finage de pétrole, mais dans l'innovation. Le Canada et le Québec profiteront du cycle de croissance qui s'amorce, selon lui, même si l'économie américaine prend plus de temps à se rétablir.

« Il n'y aura pas de hausse des taux d'intérêt aux États-Unis avant le fin de 2011 », prévoit Maurice Marchon, à cause de la faiblesse de l'économie. La Banque du Canada, par contre, doit continuer d'augmenter son taux de référence, et l'écart entre les taux canadiens et américains pourrait atteindre 2 %, avance-t-il.

Quant au dollar, soutenu par les prix des matières premières, « il devrait graviter autour de la parité pendant la durée du cycle », selon le professeur.

Les PME du Québec devront donc s'habituer à un dollar fort. Ça n'a pas seulement des mauvais côtés, a souligné de son côté Victor Pellegrino, vice-président, services aux entreprises, de la Banque de Montréal.

Avec un dollar fort, les PME québécoises peuvent en profiter pour investir dans la technologie afin d'augmenter leur productivité. Les PME souffrent d'un retard de productivité chronique, a-t-il rappelé.

Moins touchées par la récession, les PME québécoises sont bien placées pour profiter rapidement de la croissance, estime le vice-président de la Banque de Montréal, qui constate que les demandes de prêts des entreprises sont en augmentation.

LE QUÉBEC SE RELÈVE

+2,9 %

Croissance annuelle prévue de l'économie québécoise au cours des deux prochaines années.

9 %

Le taux de chômage du Québec, à l'exception d'un mois, est resté inférieur à 9 % depuis la récession de 2009 et est maintenant régulièrement inférieur au taux canadien.

1,4 %

Part du déficit du gouvernement du Québec par rapport à la taille de l'économie.

L'économie redémarre dans toutes les provinces

LA PRESSE CANADIENNE

L'économie canadienne redémarre, alors que l'Ouest canadien mène le bal et que toutes les provinces participent à la reprise, selon le rapport sur les perspectives provinciales rendu public hier par la direction des études économiques de BMO Marchés des capitaux.

La croissance canadienne devrait atteindre 3,4 % en 2010 et 3,1 % en 2011, ce qui repré-

sente une vigoureuse remontée par rapport au recul de 2,5 % enregistré en 2009.

L'Ouest canadien s'apprête à profiter d'une remontée des prix des matières de base, du raffermissement de la demande mondiale de matières premières et de la baisse globale des coûts dans le secteur de l'énergie.

Après avoir bien résisté à la récession, avec un recul inférieur à la moyenne en 2009 – soit 1 % – l'économie

du Québec est maintenant en mode reprise. Le produit intérieur brut (PIB) réel devrait afficher une croissance de 2,9 % dans les deux prochaines années, soit moins que le taux national.

Le secteur des biens continue à languir, particulièrement dans la fabrication, qui a connu en avril le plus faible niveau d'emploi jamais enregistré.

Peu favorisé par le huard et la demande américaine, le sec-

teur manufacturier continuera d'afficher une reprise très léthargique et, de concert avec une croissance démographique inférieure à la moyenne, annonce un taux de croissance à long terme relativement faible au Québec.

L'économie du Nouveau-Brunswick devrait connaître une croissance de 2,5 % en 2010 et de 2,6 % en 2011.

En dépit d'une remontée récente, la vigueur du huard

et la faiblesse de la demande américaine nuiront aux exportations et à l'activité manufacturière.

Toutefois, la robustesse du marché de l'emploi et les effets positifs des réductions de l'impôt sur le revenu devraient contribuer à soutenir l'activité des consommateurs – les ventes de détail ont connu une vigoureuse hausse annuelle de 8,9 % au premier trimestre.

L'inflation ralentit

JULIAN BELTRAME
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les prix à la consommation ont augmenté de 1,4 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mai, après avoir connu une hausse de 1,8 % en avril, a révélé hier Statistique Canada.

Les données ne recèlent que peu de surprises et ne contiennent rien pour inquiéter la Banque du Canada, qui s'apprête à prendre une décision importante sur les taux d'intérêt le mois prochain.

L'inflation de base – qui exclut les prix volatils de l'énergie et qui intéresse tout particulièrement la banque centrale – a reculé à 1,8 %, soit bien en deçà du niveau de 2 % désiré par la banque.

La Banque du Canada a relevé, le 1^{er} juin, son taux directeur pour la première fois en deux ans. Compte tenu de l'incertitude engendrée par la crise budgétaire européenne, certains analystes s'attendent à une nouvelle hausse à la prochaine rencontre des gouverneurs de la banque, le 20 juillet.

Les données de mai ne devraient toutefois susciter aucune inquiétude concernant l'inflation. Exclusion faite

des cours de l'énergie, les prix n'ont augmenté que d'un très modeste 1 % en mai.

Sur une base mensuelle, les Canadiens ont déboursé 0,3 % de plus pour leurs biens en mai qu'en avril.

Dans l'ensemble, a précisé Statistique Canada, les prix de l'énergie ont progressé de 6,2 % entre mai 2009 et mai 2010, après s'être accrus de 9,8 % au cours de la période de 12 mois terminée en avril. En comparaison, entre mai 2008 et mai 2009, ils avaient bondi de 16,3 %.

Les prix d'achat de véhicules automobiles ont connu une hausse pour le cinquième mois d'affilée. Ces prix ont progressé de 5,1 % après s'être accrus de 5,3 % en avril.

Dans l'ensemble, six des huit composantes principales de l'indice des prix à la consommation (IPC) ont enregistré des augmentations de prix au cours de la période de 12 mois terminée en mai.

L'habillement et les chaussures ainsi que les loisirs, la formation et la lecture ont fait exception.

Les prix des aliments ont progressé de 0,8 %, après avoir augmenté de 1 % en avril. La hausse enregistrée en mai a été la plus faible depuis mars 2008.

Reitmans (Canada) Limitée

Le conseil d'administration de Reitmans (Canada) Limitée est heureux de vous faire part des nominations suivantes à la haute direction:

M. JEREMY H. REITMAN a été nommé président du conseil et chef de la direction.

M. STEPHEN F. REITMAN a été nommé président et chef de l'exploitation.



M. Pierre Lavallée

M. Pierre Lavallée a été nommé vice-président directeur.



M. Henry Fiederer

M. Henry Fiederer a été nommé premier vice-président et conserve ses responsabilités de président de la division Reitmans.



M. Eric Williams, C.A.,

M. Eric Williams a été nommé vice-président, Finance et chef des finances.

Reitmans
(CANADA) LIMITÉE
www.reitmans.com

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI

Réunion de la Réserve fédérale (É.-U.)	23 juin: 0,25% 28 avril: 0,25%
Vtes maisons neuves (É.-U.)	mai: -18,7% avril: 14,8%
Rite Aid	BPA 1T: -14c

LUNDI 28 JUIN

Dépenses de consommation (É.-U.)	mai: 0,1% avril: 0,1%
Barnes & Noble	BPA 4T: -75c
Microm Technology	BPA 3T: 41c

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

DEMAIN

Nouvelles commandes de biens durables (É.-U.)	mai: -1,5% avril: 2,9%
H&R Block	BPA 4T: 2,04\$
Oracle	BPA 4T: 54c
Research In Motion	BPA 1T: 1,34\$

MARDI 29 JUIN

Confiance des consom. (É.-U.)	juin: 62,8 mai: 63,3
Indice des prix des produits industriels (Can.)	mai: -0,2% avril: 0,3%
Exfo	BPA 3T: 4c

VENDREDI 25 JUIN

Indice de confiance du Michigan (É.-U.)	juin: 75,3 mai: 75,5
PIB réel (É.-U.)	1T: 1,0% 4T: 1,0%
Empire	BPA 4T: 1,04\$

MERCREDI 30 JUIN

Indice PMI de Chicago (É.-U.)	juin: 59,3 mai: 59,7
General Mills	BPA 4T: 42c
Monsanto	BPA 3T: 87c
Shaw	BPA 3T: 34c

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

				8	4			
6	5						9	
		3			9	6		
	4		7					
		8	5				6	1
					6			7
	2		3	9			8	
5		7						4
							7	

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1708

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

6	5	7	3	1	4	2	9	8
1	3	9	2	6	8	7	4	5
8	4	2	7	5	9	6	3	1
7	9	1	5	8	3	4	2	6
3	2	4	6	9	1	8	5	7
5	6	8	4	2	7	9	1	3
2	7	6	9	3	5	1	8	4
9	8	5	1	4	6	3	7	2
4	1	3	8	7	2	5	6	9

Par Fabien Savary

1707

Agathe Côté, sous-gouverneure de la Banque du Canada

La Banque du Canada a annoncé hier la nomination d'Agathe Côté au poste de sous-gouverneure. M^{me} Côté se joindra au conseil

de direction de la banque centrale à partir du 30 juillet, et sera responsable, avec son collègue sous-gouverneur Tim Lane, de la supervision des activités de l'institution quant au système financier. La nouvelle venue remplacera Pierre Duguay, qui partira à la retraite le 29 juillet. - La Presse Canadienne

3 millions d'iPad vendus

IPAD

suite de la page 1

« Nous sommes toujours en rupture de stock. Nous avons une liste de réservations d'environ 10-50 clients par modèle d'iPad. Certains clients changent à un modèle plus performant parce que ces modèles sont disponibles plus facilement », Georges Boustani, gérant du iStore de l'avenue Victoria, à Westmount, une boutique qui a vendu environ 300 tablettes tactiles.

Moins d'un mois après la sortie de l'iPad au Canada, les revendeurs de produits Apple ne sont pas surpris de la popularité de la tablette. « Le rythme des ventes n'a pas ralenti, dit Jean-Claude Gascon, de Micro-Boutique. L'offre n'a pas réussi à suffire à la demande. Ce n'est pas une surprise, car Apple avait aussi eu des difficultés à répondre à la demande aux États-Unis. »

44 millions d'iPhone 4 en un an ?

Le titre boursier d'Apple s'est apprécié hier de 1,36 % (+3,68\$US), clôturant la séance à 273,85\$US. Vendredi dernier, le titre avait atteint son sommet historique (274,07\$US) depuis son entrée en Bourse en 1980.



PHOTO ÉRICK LABBE, ARCHIVES LE SOLEIL

Plusieurs magasins de Montréal sont en rupture de stock de l'iPad.

Si les investisseurs se réjouissent des succès commerciaux de l'iPad, ils surveilleront aussi attentivement le lancement de l'iPhone 4 demain aux États-Unis. Apple aurait reçu 600 000 précommandes de son dernier téléphone intelligent. La demande pour l'iPhone 4 est tellement forte que le système de réservation a connu des problèmes d'engorgement qui ont nécessité les excuses du PDG, Steve Jobs.

L'analyste Chris Whitmore, de la Deutsche Bank, estime

qu'Apple vendra 44 millions d'exemplaires de l'iPhone 4 la première année et 55 millions d'exemplaires la deuxième année. L'analyste boursier de la Deutsche Bank pense que l'action d'Apple attendra 375\$US au cours de la prochaine année. Il s'agit du cours cible le plus optimiste parmi les 35 analystes boursiers répertoriés par Bloomberg, dont le cours cible moyen pour l'action d'Apple est de 322,97\$US.

- Avec Agence France-Press

Le groupe Cortellazzi ne lâche pas prise

ARNAQUE

suite de la page 1

Les tests serviraient notamment à détecter des maladies dégénératives, comme l'alzheimer. Ils ont été développés par Andrée Roberge, à l'Université Laval.

« C'est un dossier extrêmement important, qui nous tient à cœur. La D^{re} Roberge a mis toute sa confiance en lui, malgré les audiences de ce matin », a-t-elle dit.

Le projet de commercialisation de ces tests n'est pas nouveau. Déjà, en 1997, M^{me} Roberge tentait de mettre son produit en marché. Son entreprise s'était alors inscrite à la Bourse CDN, en 1999, mais le projet a fait long feu.

Andrea Cortellazzi est toujours l'actionnaire de contrôle de M45, selon le rapport déposé aux États-Unis à la SEC, en octobre dernier. De plus, deux investisseurs joints par *La Presse* soutiennent qu'Andrea Cortellazzi continue d'avoir des relations étroites avec Serge Ollu. Ces investisseurs se sont vu rembourser 15 000\$ des 90 000\$ qu'ils

réclament par un chèque provenant de la famille Ollu.

Un associé radié

Serge Ollu agit aujourd'hui comme consultant dans la relance d'entreprise, selon sa fille. En plus de M45, il travaille pour la relance de quatre coquilles boursières, dont M45 et Excel Gold Mining, a-t-elle dit en cour.

Sa fille a également affirmé que l'un des partenaires de son père dans son travail actuel est Sarkis Sarkissian. Or, Sarkis Sarkissian a été radié à vie du métier de conseiller financier, en février dernier. Il a de plus été écopé de la plus forte amende jamais imposée dans un tel dossier, soit 625 000\$.

L'affaire a été traitée par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Essentiellement, l'organisme a déclaré Sarkissian coupable d'avoir participé à un stratagème qui a fait perdre à sept retraités du CN l'essentiel de leurs fonds de retraite de 2,9 millions.

Sarkis Sarkissian a travaillé avec des hommes ou

des entreprises dont la probité a été entachée ces dernières années, notamment Claude Lavigne (Club des présidents), Norshield et iForum. Son avocat devant l'OCRCVM était John Bracaglia, le même qui représente aujourd'hui Andrea Cortellazzi et Serge Ollu.

Depuis trois ans, Andrea Cortellazzi et Serge Ollu ont été liés par des investisseurs à diverses coquilles boursières, notamment HE-5, Ressources Andréanne, UMining Resources, M45 et maintenant Neuro Biotech.

Des investisseurs ont également indiqué à *La Presse* s'être fait vendre des actions de l'entreprise Wanderport par Andrea Cortellazzi, l'été dernier, et avoir de la difficulté à récupérer leur argent. Wanderport est une coquille boursière codirigée par Barry Somervail, ce même homme qui est maintenant PDG de la nouvelle Neuro Biotech.

Nous avons tenté de joindre Barry Somervail au siège social de Neuro-Biotech, à Montréal, et à sa résidence, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, mais sans succès.

AFFAIRES
700

715 FINANCEMENT
1RE-2e HYP. rés., comm., ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)
PRÊT HYPOTHÉCAIRE, 1ère et 2e, résidentiel, locatif, semi-comm., const. Réponse rapide. Sécur Finance 1-877-346-2620. Agent protégé.

AVIS
800

AVIS
800

801 AVIS LÉGAUX
AVIS LÉGAL
AVIS est par la présente donné que MARGUERITE GAGNON, domiciliée au 7015 boul. Gouin Est, app # 10P à Montréal, est décédée le 17 décembre 2009. La clôture de l'inventaire de la succession fut publiée au Registre des droits personnels et réels mobiliers sous le no. 10-0385148-0001. Ledit inventaire peut être consulté à nos bureaux. TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC. 425 De Maisonneuve Ouest, suite 040 Montréal (Qc) H3A 3G5

AVIS AUX CRÉANCIERS DE
Medican Holdings Ltd., Medican Developments Inc., R7 Investments Ltd., Medican Construction Ltd., Medican Concrete Inc., 1090772 Alberta Ltd., 1144233 Alberta Ltd., 1344241 Alberta Ltd., 9150-3755 Québec Inc., Axxess (Grande Prairie) Developments Ltd., Axxess (Sylvan Lake) Developments Ltd., Canvas (Calgary) Developments Ltd., Elements (Grande Prairie) Developments Ltd., Homes By Kingsland Ltd., Lake Country (Sitarra) Developments Ltd., Medican (Edmonton Terwilliger) Developments Ltd., Medican (Grande Prairie) Holdings Ltd., Medican (Kelowna Move) Developments Ltd., Medican (Lethbridge - Fairmont Park) Developments Ltd., Medican (Red Deer - Michener Hill) Developments Ltd., Medican (Sylvan Lake) Developments Ltd., Medican (Westbank) Development Ltd., Medican (Westbank) Land Ltd., Medican Concrete Forming Ltd., Medican Developments (Medicine Hat Southwest) Inc., Medican Enterprises Inc. / Les Entreprises Medican Inc., Medican Equipment Ltd., Medican Framing Ltd., Medican General Contractors Ltd., Medican General Contractors 2010 Ltd., Riverstone (Medicine Hat) Developments Ltd., Sanderson Of Fish Creek (Calgary) Developments Ltd., Sierras Of Eaux Claires (Edmonton) Developments Ltd., Sonata Ridge (Kelowna) Developments Ltd., Sylvan Lake Marina Developments Ltd., The Estates Of Valleydale Developments Ltd., The Legend (Winnipeg) Developments Ltd., and Watercrest (Sylvan Lake) Developments Ltd. (collectivement, les « Débitrices en vertu de la LACC »)

Objet : **AVIS DE CONVOCATION AUX FINS DES RÉCLAMATIONS ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES RÉCLAMATIONS CONTRE LES DÉBITRICES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ARRANGEMENT AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES (« LACC »)**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE, conformément à l'Ordonnance rendue par la Cour du banc de la Reine de l'Alberta (la « Cour ») le 11 juin 2010 (l'« Ordonnance relative à la procédure de réclamation »), la Cour a ordonné que les documents de Preuve de réclamation (au sens donné dans l'Ordonnance relative à la procédure de réclamation) soient transmis aux divers créanciers connus des Débitrices en vertu de la LACC énumérées ci-dessus, conformément aux modalités de l'Ordonnance relative à la procédure de réclamation. Des copies de l'Ordonnance et des documents de Preuve de réclamation sont disponibles sur le site Internet du Contrôleur à l'adresse <http://www.rsmrichter.com/Restructuring/Medican.aspx>.

Toute personne ayant des motifs de croire qu'elle a le droit de déposer une réclamation contre l'une ou l'autre des Débitrices en vertu de la LACC énumérées ci-dessus, sous réserve que ladite réclamation soit survenue avant le 26 mai 2010, qu'elle soit liquidée, éventuelle ou autre, doit, afin de faire valoir sa ou ses Réclamations, faire parvenir un formulaire de Preuve de réclamation distinct pour chaque Débitrice en vertu de la LACC à l'attention du Contrôleur au plus tard à 17 h 00 (heure avancée des Rocheuses) le 30 juillet 2010 (la « Date limite de dépôt des réclamations »).

LES CRÉANCIERS QUI N'AURONT PAS TRANSMIS LEURS RÉCLAMATIONS AVANT LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES RÉCLAMATIONS LES VERRONT ÉTEINTES À TOUT JAMAIS, ILS SERONT À TOUT JAMAIS PRIVÉS DE DÉPOSER OU DE FAIRE VALOIR TOUTE RÉCLAMATION CONTRE LES DÉBITRICES EN VERTU DE LA LACC ET NE SERONT PAS EN DROIT DE PARTICIPER AUX PROCÉDURES EN TANT QUE CRÉANCIERS OU DE RECEVOIR QUELQUE AUTRE AVIS DE CES PROCÉDURES.

Les Créanciers des Débitrices en vertu de la LACC qui n'ont pas reçu les documents de Preuve de réclamation des Débitrices en vertu de la LACC peuvent en obtenir une copie en allant sur le site Internet du Contrôleur à l'adresse <http://www.rsmrichter.com/Restructuring/Medican.aspx> ou en communiquant directement avec le Contrôleur (par téléphone au 403-233-8462; ou par télécopieur au 403-233-8688).

Le 23e jour de juin 2010.

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la corporation FORESTIERS CTGNO INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Me Roger Vachon

PRENEZ AVIS que Abel Laplante, domiciliée au 10372, Grande Allée, demande un changement de nom pour Marie-Abel Laplante.

PRENEZ AVIS que COMMUNICATION SCIENTIFIQUE SC PARTENAIRES INC. demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre.
Signé le 21 juin 2010

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que LOKARÉ CANADA INC. demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre.
Signé le 21 juin 2010

PRENEZ AVIS que PLACEMENT COMMUNICATION SCIENTIFIQUE SC PARTENAIRES INC. demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre.
Signé le 21 juin 2010

PRENEZ AVIS que SOLANGE MARIE-ANNE MALTAIS dont l'adresse du domicile est au : 4515 Drolet, app.3. Montréal Québec H2T 2G1 présentera au DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL une demande pour changer de nom en celui de: SOLANGE MARYANNE MALTAIS

Design qui fait tourner les têtes.
Ingénierie qui la fait rester en tête.

Berline G37 2010 d'Infiniti

Mensualité à la location **349\$** par mois

Financement à la location **1,9%** jusqu'à 36 mois*

Dépôt de garantie à la location **0\$**

Boîte automatique à 7 rapports

Sans frais
Une valeur de 1 800 \$
Sur la berline G37**

INFINITI.
Performance inspirée™

Le PDS pour une nouvelle berline G37 2010 (G4T70 AA00) est 38 690 \$. Frais RDPRM de 77 \$, frais de transport et de prélivraison de 1 890 \$ en sus. Taxes, immatriculation, frais d'inscription et assurances sont en sus. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. L'offre est disponible pour un temps limité, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. * Louez la nouvelle berline G37 (G4T70 AA00) à un taux de 1,9% pour un terme de 36 mois. Mensualité de 349 \$ avec comptant initial de 6 759 \$ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits au registre, frais de transport et de prélivraison de 1 890 \$ et première mensualité sont en sus et seront requis à la signature du contrat. Aucun dépôt de garantie. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 \$ le km. L'obligation totale de location est de 19 323 \$. **Recevez un crédit de 1 800 \$ à l'achat de l'un des modèles berline G 2010 avant minuit le 30 juin 2010. Le crédit est déduit du prix négocié avant les taxes et peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. Taxes, immatriculation, frais d'inscription et assurances sont en sus. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. L'offre est disponible uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour un temps limité, suite à l'approbation de crédit, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. Les offres sont sujettes à la disponibilité et peuvent être annulées ou modifiées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Voyez votre détaillant Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou infiniti.ca.

Les « multivotantes » sous la loupe

MARTIN VALLIÈRES

Un élément controversé du marché boursier au Canada se retrouvera aujourd'hui sous la loupe du plus influent gendarme boursier au pays, à Toronto.

Il s'agit des actions à votes multiples dont bénéficient les dirigeants de plusieurs grandes entreprises cotées en Bourse.

En particulier au Québec, où ces actions « multivotantes » ont permis à plusieurs familles entrepreneuriales comme les Desmarais, Péladeau, Bombardier, Coutu, notamment, de préserver le contrôle de leurs entreprises malgré leur forte croissance en Bourse.

Aujourd'hui, la Commission de valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) tient une audience extraordinaire sur le plan de rachat pour 863 millions de dollars des actions à votes multiples détenues par Frank Stronach, le fondateur de Magna, le géant ontarien des pièces automobiles.

Qu'est-ce qui agace la CVMO? D'autant que les actionnaires de Magna doivent voter sur ce plan lors d'une assemblée extraordinaire, la semaine prochaine, et que le

ENTREPRISES DU QUÉBEC AYANT DES ACTIONS « MULTIVOTANTES »

ENTREPRISE (secteur, symbole)	CAPITALISATION BOURSIÈRE (milliards \$)	ACTIONS « MULTIVOTANTES » DES DIRIGEANTS
Power Corp. (finances, POW)	12,5	10 votes par action
Bombardier (transports, BBD)	8,9	10 votes par action
CGI (informatique, GIB)	4,6	10 votes par action
Metro (alimentation, MRU)	4,6	16 votes par action
Couche-Tard (dépanneurs, ATD)	3,5	10 votes par action
Quebecor (médias, QBR)	2,1	10 votes par action
Jean Coutu (pharmacies, PJC)	2,1	10 votes par action
Astral (médias, ACM)	2,0	10 votes par action
Dorel (biens de consom. DII)	1,2	10 votes par action
Transcontinental (imprimerie, TCL)	1,1	20 votes par action

Sources: MEDAC, Bloomberg, rapports annuels de compagnie

conseil d'administration de Magna s'est abstenu d'une recommandation de vote.

D'une part, la CVMO estime que Magna n'a pas divulgué suffisamment d'informations à ses actionnaires jusqu'à maintenant à propos d'un rachat d'actions à votes multiples d'une ampleur sans précédent.

Le rachat convenu à 863 millions comprend une part de comptant de 300 millions. Mais, il inclut aussi un mélange complexe de nou-

velles actions à vote simple émises par Magna, de certains actifs d'affaires cédés à la famille Stronach ainsi que le prolongement du contrat de consultation en gestion de Frank Stronach qui lui vaut déjà des millions de dollars par an en honoraires.

Par ailleurs, la CVMO a décidé de tenir une audience extraordinaire après que les investisseurs institutionnels les plus influents au Canada, dont Teachers', OMERS et l'Office d'investissement du

régime de retraite du Canada, se furent ralliés publiquement contre les termes du rachat concocté au conseil d'administration de Magna.

À leur avis, ce rachat dans ses termes actuels serait beaucoup trop avantageux pour Frank Stronach et sa famille au détriment de l'ensemble des actionnaires de Magna.

Et ce, malgré l'intérêt pour tous d'éliminer du capital de l'entreprise ces actions à 300 votes chacune détenues par la famille Stronach.

Protéger sa majorité

De l'avis d'analystes, cette structure très particulière du capital-actions de Magna nuit à la juste évaluation boursière de l'entreprise depuis des années.

Avec les actions à votes multiples, les dirigeants d'entreprise – souvent les fondateurs ou leurs descendants – préservent leur majorité des votes en assemblée annuelle et au conseil d'administration même si leur part du capital-actions total a été largement diluée au fil de la croissance de l'entreprise.

Par ailleurs, parmi les principales régions d'affaires au Canada, c'est au Québec que les actions à votes multiples

demeurent les plus fréquentes parmi les grandes entreprises.

« Ce type d'actions sont détenues par les dirigeants de nombreuses entreprises qui sont devenues des fleurons d'affaires au Québec. En contrepartie, ces actions à votes multiples sont de plus en plus contraires aux droits des actionnaires minoritaires de ces entreprises », explique Louise Champoux-Paillé, une directrice du MEDAC, le principal regroupement d'actionnaires militants au Québec.

Avec ses propositions lors d'assemblées d'actionnaires, le MEDAC a souvent dû composer avec l'opposition des blocs de votes contrôlés par les dirigeants d'entreprises, par l'entremise de leurs actions à votes multiples.

Par ailleurs, malgré ses démarches à Québec, la récente réforme de la loi québécoise sur les compagnies a ignoré toute restriction aux actions à votes multiples.

Entre autres, le MEDAC suggérerait que le nombre de votes par action soit plafonné à 4, ce qui serait largement inférieur aux multiples courants de 10 à 20 votes par action.

« C'est sûr que les actions « multivotantes » sont un sujet sensible parmi les dirigeants d'entreprises québécoises cotées en Bourse. Espérons toutefois que la controverse à propos de Magna suscitera la réflexion aussi au Québec », a dit M^{me} Champoux-Paillé.

Gaz Métro fait peau neuve

GAZ

suite de la page 1

Selon Gaz Métro, le dividende annuel de 1\$ par action vaudra plus, après impôts, que les distributions actuelles, du moins pour les contribuables québécois qui sont imposés au taux le plus élevé. Il équivaudrait en fait à des distributions annuelles de 1,31\$.

Cette réorganisation est rendue nécessaire en raison de la décision d'Ottawa, annoncée en octobre 2006, d'éliminer les avantages fiscaux accordés aux fiduciaires de revenu et aux sociétés en commandite à partir du 1^{er} janvier 2011. La vaste majorité des entreprises ainsi structurées ont déjà annoncé leur conversion en société par actions.

Le distributeur de gaz a indiqué hier qu'il prévoyait

continuer à remettre la quasi-totalité de son bénéfice net à ses actionnaires. « Nous avons une bonne visibilité quant à notre capacité de maintenir le dividende de 1\$ à l'avenir », a assuré le chef des finances de Gaz Métro, Pierre Despars, au cours d'une téléconférence avec les analystes financiers.

« On s'attendait largement à une baisse de la distribution et il est clair que le futur

dividende aurait pu être moins élevé que le 1\$ annoncé », a commenté l'analyste Pierre Lacroix, de Valeurs mobilières Desjardins.

Gaz Métro a précisé qu'en maintenant le statu quo, la distribution annuelle aurait fondu à environ 85 cents par part.

La future société par actions, à laquelle on a temporairement donné le nom anglais de Newco, pourra porter son dividende annuel à 1\$ par action grâce à une injection spéciale de 20 millions que lui consentira Gaz Métro au cours des trois prochaines années,

qui représentera 15 cents par action de Newco.

La direction de Gaz Métro a souligné que la nouvelle entreprise allait être en mesure d'adopter des stratégies d'expansion et d'acquisition à l'extérieur de ses activités actuelles, qui sont restreintes à la distribution du gaz au Québec et au Vermont ainsi qu'à la production, au transport et à la distribution d'électricité dans le petit État frontalier.

Hier, les parts de Gaz Métro s'échangeaient à 15,85\$, en hausse de 8 cents, à la Bourse de Toronto.

Le fonds Catégorie d'occasions mondiales Manuvie noté 5 étoiles par Morningstar^{MD}, la bonne étoile pour votre portefeuille.

	Rendement (%)*						
	À CJ	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	Depuis la création du fonds
Catégorie d'occasions mondiales Manuvie	1,2	-2,4	3,4	27,8	-4,8	-0,2	0,4**
Indice MSCI Monde (\$ CA)	-6,4	-4,4	-5,7	9,0	-11,2	-10,8	-
Surclassement	7,6	2,0	9,1	18,8	6,4	10,6	-

*Source : Globe HySales, 31 mai 2010

**Création : avril 2007

MORNINGSTAR[®] ★★★★★

Les notes de Morningstar ont été établies au 31 mai 2010 et peuvent changer tous les mois. Les notes sont calculées à partir des rendements des fonds sur 3 ans par rapport aux bons du Trésor sur 91 jours et aux rendements d'un groupe de fonds comparables. Les 10 % des fonds qui sont les meilleurs de leur catégorie reçoivent cinq étoiles. Pour de plus amples renseignements, consultez www.morningstar.ca. La Catégorie d'occasions mondiales Manuvie a reçu une note de 5 étoiles à la fois pour les périodes de 1 an et de 3 ans dans le groupe des 438 fonds d'actions mondiales auquel il appartient. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements globaux annuels composés dégagés antérieurement par le(s) fonds et tiennent compte des variations de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement de tous les dividendes ou toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution ou d'autres charges ou impôts payables par le porteur de parts, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les Fonds Manuvie et les Fonds Catégories de sociétés Manuvie sont gérés par Fonds communs Manuvie, division d'Elliott & Page Limitée. Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de service et de commerce déposées réservées à l'usage de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie.

En plus de surclasser son indice de référence ces trois dernières années, le fonds Catégorie d'occasions mondiales Manuvie a récemment reçu la note 5 étoiles de Morningstar^{MD} décernée aux fonds d'actions mondiales les plus performants. Pour en savoir plus sur les fonds communs de placement à rendement élevé offerts par Manuvie, communiquez avec votre conseiller ou visitez fondscommunsmanuvie.ca

CARRIÈRES

ET EMPLOIS >>>

LA PRESSE

Les Québécois ont-ils assez de vacances ?

CAROLINE RODGERS
COLLABORATION SPÉCIALE

Les travailleurs québécois n'auraient pas suffisamment de vacances pour bien se reposer. C'est du moins ce que révèle un sondage CROP effectué en mai dernier pour le compte de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Selon les résultats obtenus, 42 % des travailleurs considèrent qu'ils n'ont pas assez de vacances dans une année pour refaire le plein d'énergie. Cela n'étonne pas Éric Gosselin, professeur de psychologie du travail et des organisations à l'Université du Québec en Outaouais.

Selon lui, il faudrait au moins trois semaines de vacances aux travailleurs d'aujourd'hui pour bien se reposer. « Auparavant, le travail était plus physique qu'intellectuel, dit-il. Or, c'est plus facile de se reposer physiquement que mentalement. Puisque nous sommes maintenant dans une économie du savoir et de services, et que le repos psychologique demande plus de temps, cela viendrait justifier un allongement du temps de vacances moyen. »

Au Québec, les vacances moyennes durent 2,5 semaines. Selon les normes du travail, un salarié a droit à deux semaines de vacances continues payées après un an de service, et à trois semaines à partir de cinq ans, à moins que des dispositions d'une convention collective leur en accordent davantage.

Normes dépassées ?

Selon Éric Gosselin, ces normes sont dépassées, étant donné la réalité du travail actuelle. « Ça ne concorde plus avec le modèle de gestion de carrière que l'on a aujourd'hui, dit-il. Ces normes ont été faites à une époque où les individus restaient au sein de la même organisation pendant de longues années. Mais aujourd'hui, les gens changent d'organisation plus souvent, et ils recommencent donc à zéro avec deux semaines chaque fois, dans beaucoup de cas. »

Depuis plusieurs années, le Conseil de la famille et de l'en-



PHOTO ARCHIVES CNW GROUP

Depuis plusieurs années, le Conseil de la famille et de l'enfance préconise une modification des normes pour accorder davantage de vacances aux travailleurs québécois.

fance préconise une modification des normes pour accorder davantage de vacances aux travailleurs québécois. « Nous appuyons une augmentation des semaines de vacances, car pour nous, il est important que les familles aient du

Le Conseil recommande sans succès depuis 2002 que les normes soient modifiées pour que l'on accorde trois semaines de vacances payées à tout travailleur après un an de service continu auprès du même employeur.

« Il faut réaliser que chaque jour de travail en moins représente moins de production et moins de richesse qui se crée, dit-elle. Si on fait cela alors que nos voisins et concurrents, l'Ontario, les autres provinces et les États-Unis,

avec 41 jours congés payés, dont 28 à 30 jours de vacances, selon un palmarès publié par l'Institut Mercer. Ils sont suivis par la Finlande, la France, la Russie (40 jours de congé au total), l'Autriche (38), la Grèce (37), le Royaume-Uni (37 jours de congé, dont 28 jours de vacances payées), la Pologne, la Suède et l'Espagne.

Mais on aurait tort de se comparer à l'Europe, soutient Norma Kozhaya. « En Europe, ils ont beaucoup plus de vacances, mais le contexte n'est pas le même. Il faut se comparer au contexte nord-américain. Au Québec, les conditions sont similaires à celles que l'on retrouve en Amérique du Nord. De plus, les Québécois travaillent moins, en termes d'heures totales dans une année, que dans le reste du Canada et aux États-Unis. »

« Auparavant, le travail était plus physique qu'intellectuel. Or, c'est plus facile de se reposer physiquement que mentalement. Puisque nous sommes maintenant dans une économie du savoir et de services, et que le repos psychologique demande plus de temps, cela viendrait justifier un allongement du temps de vacances moyen. »

temps à passer ensemble, dit Marie Rhéaume, présidente du Conseil. C'est un point particulièrement sensible dans la vie des travailleurs et surtout ceux qui ont des enfants d'âge scolaire et préscolaire. »

Cette proposition n'obtient certainement pas l'appui du Conseil du patronat du Québec, indique Norma Kozhaya, économiste en chef et directrice de la recherche au CPQ.

n'ont pas les mêmes normes, cela pourrait affecter notre richesse collective. »

Ailleurs dans le monde, les pays qui offrent le plus de jours de congé payés et de vacances sont le Brésil et la Lituanie,



Commission canadienne des grains Canadian Grain Commission

Commissaire (poste à temps plein)

Les candidatures pour le poste de commissaire de la Commission canadienne des grains (CCG) sont maintenant acceptées.

La CCG est un organisme du gouvernement fédéral qui rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Aux termes de la *Loi sur les grains du Canada*, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grain, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention des grains au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieur et extérieur.

La CCG est dirigée par trois commissaires qui établissent l'orientation de l'organisme, élaborent ses politiques et assurent l'administration et le respect de la *Loi sur les grains du Canada*.

Parmi les exigences fondamentales, les candidats doivent avoir une vaste expérience en gestion à un niveau supérieur dans une organisation du secteur privé ou du secteur public. Il sera important de connaître le mandat et les activités de la CCG, la *Loi sur les grains du Canada* et les règlements apparentés, y compris la relation de la CCG avec les producteurs et les organisations de l'industrie céréalière du Canada. De l'expérience dans les domaines de la production, de la manutention, du transport, de la commercialisation et du traitement des grains constitue un atout important.

Pour obtenir d'autres précisions concernant ce poste ainsi que les compétences requises, veuillez visiter les sites Web suivants : www.grainscanada.gc.ca et www.appointments-nominations.gc.ca.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 5 juillet 2010 à la secrétaire adjointe du Cabinet (Personnel supérieur), Bureau du Conseil privé, 59, rue Sparks, 1^{er} étage, Ottawa (Ontario) K1A 0A3, 613-957-5006 (télécopieur), GICA-NGEC@bnet.pco-bcp.gc.ca (courriel).

Canada

POSTES EN ÉDUCATION

Enseignants en mathématique

Baccalauréat en enseignement des mathématiques

Enseignant en sciences

Baccalauréat en enseignement des sciences

Enseignant en art plastiques

Baccalauréat en enseignement des arts plastiques

Enseignant en géographie

Baccalauréat en enseignement des géographies

Enseignant en français

Baccalauréat en enseignement des français

Enseignant en anglais

Baccalauréat en enseignement des anglais

Enseignant en histoire

Baccalauréat en enseignement des histoires

Enseignant en éthique et culture religieuse

Baccalauréat en enseignement des éthiques et cultures religieuses

Éducateur/trice spécialisé

Technique en éducation spécialisée

Éducateur/trice spécialisé en trouble d'apprentissage

Technique en éducation spécialisée en trouble d'apprentissage

Psychoéducateur / trice au primaire et secondaire

Maîtrise en psychoéducation, membre en règle de l'ordre : OCCOPPO

Orthopédagogue

Baccalauréat en adaptation scolaire ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente

Enseignant en français langue seconde au primaire

Baccalauréat en enseignement de français langue seconde

Enseignant au primaire

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Spécificités requises :

Être capable et conscient de travailler en région semi-éloignée
Être capable et conscient de travailler en équipes multidisciplinaires et multiculturelles
Démontrer un esprit d'ouverture à une autre culture et compréhension des différences culturelles.
Pour les enseignants : avoir le brevet d'enseignement

Lieu : Communauté de Wemotaci, est située à 115 km au Nord ouest de La Tuque
École Primaire Seskitin Tél. : 819-666-2226 Fax : 819-666-2479
École Secondaire Nikanik Tél. : 819-666-2232 Fax : 819-666-2233

Salaires :
Selon les normes en vigueur établies par le Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Prime au logement, 5 000.00\$ sur 10 mois avec condition
5 (cinq) frais de déplacement

Contexte :
Il s'agit de relever un défi et de vivre une expérience unique avec la Nation Atikamekw.
Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 2 juillet 2010 avant midi et une lettre indiquant votre intérêt.
Seules les candidatures retenues seront appelées. Se montrer une disponibilité pour les entrevues dans la semaine du 5 juillet 2010



Conseil des Atikamekw de Wemotaci

C.P. 221, Wemotaci (Québec), G0X 3R0

À l'attention de Guy Quoquochi

guyquoquochi@hotmail.com

Tél. : 819-666-2237 Fax : 819-666-2756

LITHIUM

Des promoteurs rêvent d'une usine commune

HUGO FONTAINE

Pas une seule mine de lithium n'est encore en activité au Québec mais déjà les promoteurs évoquent la possibilité d'une usine de transformation commune dans la province.

Une petite ruée vers le lithium a cours dans le secteur minier, motivée par l'utilisation de batteries au lithium-ion dans les véhicules électriques. Et plusieurs acteurs s'activent au Québec.

« Mais tout est à faire », explique Dominique Doucet, président de Ressources Sirios, qui travaille sur un jeune projet dans la région de la Baie-James. Dans ce contexte, « il n'est pas interdit de penser à des modèles originaux », ajoute-t-il.

Actuellement, les projets québécois misent sur l'extraction de spodumène. Il s'agit d'un produit minéral brut qui peut être transformé par la suite en carbonate de lithium, le matériau utilisé dans les piles.

Nemaska Exploration, qui développe un projet de lithium près de Nemiscau, entend pour

l'instant vendre le concentré de spodumène à des clients chinois, qui se chargeront du traitement du produit brut. Lithium One, dont le projet de la Baie-James est au stade de l'exploration avancée, n'a pas encore décidé s'il comptait traiter lui-même le produit brut. Quand au projet de Sirios et

« Il y a peut-être une logique pour avoir une usine, une masse critique quant au nombre de gisements et de ressources minérales », estime Dominique Doucet.

à celui de GlobeStar Mining, près de Chibougamau, il est encore trop tôt pour parler de choix d'opérations.

Masse critique

Mais jointes par *La Presse Affaires*, toutes ces sociétés ont montré une ouverture à l'idée d'une usine commune pour transformer au Québec le concentré de spodumène en carbonate de lithium.



PHOTO FABRIZIO BENSCH, ARCHIVES REUTERS

Les piles au lithium sont utilisées dans la technologie hybride des voitures.

« Il y a peut-être une logique pour avoir une usine, une masse critique quant au nombre de gisements et de ressources minérales », estime Dominique Doucet.

La production de carbonate de lithium à partir de pegmatite, une roche dure, est traditionnellement plus coûteuse

que la production à partir des réservoirs salés d'Amérique du Sud, en ce qui concerne tant les capitaux initiaux que les coûts d'exploitation.

« On pense que l'innovation est très importante dans la production à partir de la roche dure, note à ce propos le PDG de Lithium One, Patrick

Highsmith. Il faut regarder les possibilités de synergie. »

L'une de ces possibilités serait l'établissement d'une usine commune, qui fait d'ailleurs l'objet de discussions informelles entre les acteurs. En plus d'assurer que la totalité de la transformation se ferait au Québec, une telle usine de carbonate de lithium serait près des grands constructeurs automobiles américains.

Partenariat entre producteurs

Pour Guy Bourassa, PDG de Nemaska et partisan de l'idée, cela pourrait prendre la forme d'un partenariat entre les éventuels producteurs. L'industrie et l'État pourraient aussi se mettre ensemble attirer un gros utilisateur qui voudrait installer une usine au Québec, soutient M. Bourassa.

Mais cela pourrait aussi passer par des contrats d'approvisionnement avec Canada Lithium Corp, dont le projet Québec Lithium, au nord de Val-d'Or, prévoit la construction d'une usine de transformation.

« Nous serions très ouverts à cette possibilité », confirme le PDG de Canada Lithium, Peter Secker. Le projet de Canada Lithium est le plus avancé, avec une date d'entrée en production prévue fin 2012. « Au début, la capacité totale de l'usine de transformation sera consacrée au minéral de notre mine, mais nous avons la capacité d'agrandir en moins de six mois si nous avions du minéral supplémentaire à traiter », note Peter Secker.

Il n'y a actuellement qu'une seule usine de carbonate de lithium en Amérique du Nord. Elle est située au Nevada.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Sébastien Mecca a été reconnu coupable d'avoir recueilli illégalement des fonds auprès d'investisseurs.

Conseiller « pompeux » coupable de sollicitation illégale

FRANCIS VAILLES

L'ex-agent d'assurances Sébastien Mecca vient d'être reconnu coupable d'avoir recueilli illégalement des fonds auprès des investisseurs. L'homme agissait comme porte-étendard des entreprises Acamex Capital, de Laval, et Bridge Management, de la Barbade.

Dans son verdict, le juge Jean-Georges Laliberté, de la Cour du Québec, a été très dur à l'endroit de Sébastien Mecca, qui a fait perdre des millions de dollars aux investisseurs.

« Le défendeur échafaude des montages fumeux et induit constamment ses clients en erreur. Il leur jette de la poudre aux yeux en multipliant les noms de sociétés avec qui, théoriquement, ils font affaire. Il emploie des termes pompeux et des approximations vides de tout sens », écrit le juge.

Parmi les investisseurs, seulement quelques-uns ont accepté de porter plainte à l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de témoigner. Le nombre de chefs d'accusation et les amendes ont été imposés en conséquence, soit 112 000\$. La culpabilité porte sur la pratique de courtier sans permis, la collecte illégale de fonds et la communication d'information fautive ou trompeuse.

« Sam » Mecca disait aux investisseurs que leur argent était garanti par des banques du G7. Les placements rapportaient soi-disant entre 9,5 % et 16,25 %.

Une enquête de *La Presse Affaires*, parue en février 2008, avait précédé les accusations de l'AMF de sept mois. L'enquête révélait notamment qu'une bonne partie des fonds de Bridge Management avait transité par le véhicule outre-mer d'un autre financier du Québec, Luc Verville.

Les projets de Luc Verville ont fait perdre des millions de dollars à d'autres investisseurs, notamment le comédien Gilles Latulippe et l'homme d'affaires Placide Poulin.

Dans le dossier d'Acamex/Bridge, l'AMF poursuit également Frank Mastrocola, Roberto Pistilli et Peter Krauth, qui font respectivement l'objet de 29, 15 et 13 chefs d'accusation.

DIRECTEUR (TRICE) Résidences pour personnes âgées autonomes et non autonomes

Nous sommes présentement à la recherche de personnes pour combler des postes de directeur pour des résidences pour personnes âgées situées à Montréal et à Laval.

Les candidats recherchés doivent avoir acquis une autonomie et un leadership au cours de leur carrière en plus d'avoir démontré leur compétence de gestionnaire orienté vers l'atteinte des objectifs. Le bilinguisme et une expérience du milieu seraient des atouts.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à lise@gestionlrm.com ou par fax au 514-735-9647

Institut Grasset

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

L'Institut Grasset, organisme de niveau collégial, requiert des candidatures pour combler des charges d'enseignement (de jour) à la formation continue dans le programme suivant :

DEC : Technologie de l'estimation et l'évaluation en bâtiment (221.D0)

Spécialisation en évaluation immobilière (221.DB)

- Analyse de la fonction de travail (45 heures de jour, horaire à définir)
- Introduction à l'évaluation et matrice graphique (75 heures de jour, horaire à définir)
- Collecte des données I (60 heures de jour, horaire à définir)
- Les notions de valeur (45 heures de jour, horaire à définir)
- Activités d'analyse de données II (75 heures de jour, horaire à définir)
- Collecte des données II (60 heures de jour, horaire à définir)
- Production de documents (45 heures de jour, horaire à définir)

Les cours débuteront le 23 août 2010

QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation : évaluateur agréé
- Disponibilité à enseigner le jour
- Expérience professionnelle et/ou d'enseignement directement pertinente avec les cours offerts

Les candidates et les candidats retenus devront se soumettre à un test de français écrit.


NATURE DES CONTRATS

Chargé-e de cours, rémunération en fonction de la scolarité.

CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, à l'adresse suivante :

INSTITUT GRASSET
220, rue Fairmount Ouest
Montréal (Québec) H2T 2M7
Télécopieur : 514-277-4027
Courriel : ecastro@grasset.qc.ca



LAURÉAT DU 2^e PRIX
DÉFI MEILLEURS EMPLOYEURS 2009

Le Cégep Marie-Victorin est un établissement d'enseignement supérieur public accueillant environ 3600 étudiants à l'enseignement régulier et 1500 à la formation continue dans différents programmes répartis sur plusieurs sites d'enseignement.

Le Cégep Marie-Victorin c'est :

- un milieu de travail stimulant et dynamique;
- près de 600 employés engagés fièrement et activement dans la réussite éducative des étudiants;
- une tradition d'excellence au niveau de l'enseignement et des services offerts.

POSTE CADRE
Coordonnateur de l'informatique
Direction des services administratifs

Pour la description détaillée, consultez la section Offres d'emploi de notre site Internet au www.collegemv.qc.ca

Offres d'emploi

Veillez faire parvenir votre candidature en précisant le numéro de concours 10-11 : CG-01 à rh@collegemv.qc.ca, avant le 29 juin 2010, à midi.

Le Cégep Marie-Victorin applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à s'identifier et à présenter leur candidature.

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6



RESPONSABLE DE VENTES ET DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Faites-vous preuve d'habiletés supérieures dans l'identification du potentiel d'un marché, dans l'accroissement des ventes et dans la mise en œuvre de stratégies qui favorisent la pénétration des marchés ?

Weldco-Beales Mfg conçoit et fabrique des équipements lourds et spécialisés d'engin de chantiers pour les industries primaires, la construction, la foresterie et les mines. Nous sommes à la recherche d'un responsable de ventes et du service à la clientèle bilingue afin de fournir un soutien de terrain aux marchés du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ce rôle intéressera les candidats possédant une formation en ventes externes d'équipements lourds combinée à une prédisposition pour la mécanique et la technique.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Développer des relations à long terme avec les clients
- Faire la prévision des ventes, la budgétisation et la planification des comptes
- Gérer les comptes (contacts récurrents, présentations, réunions internes et externes, stratégies annuelles)
- Traiter les préoccupations des clients, faire preuve d'empathie et amener constamment le client à s'engager
- Appeler à voyager et à assister à des salons commerciaux

COMPÉTENCES :

- Habiletés supérieures en communication et en présentations en français et en anglais
- Individu confiant et entreprenant avec expérience en vente par réseau coopté
- Capacité de gérer plusieurs tâches prioritaires
- Diplôme d'études secondaires avec, de préférence, au moins 5 ans d'expérience en vente d'équipements lourds

Veillez envoyer une lettre de présentation, votre CV et vos attentes salariales à l'attention de :

Enzo Borrelli, DG
515, Welham Road, Barrie, Ont., L4N 8Z6
Télé. : 705-733-2669
Courriel : hr@weldco-beales.com
Date limite : 26 juin 2010

DIRECTEUR(RICE) RÉGIONAL(E) DES VENTES BILINGUE

GNC, le détaillant spécialiste en produits de nutrition en chef est à la recherche d'une personne dynamique pour être responsable de magasins dans la région du Québec et de l'Est de l'Ontario. Se rapportant au Directeur de Ventes au détail & exploitation, vous serez responsable de gérer et motiver les représentants de ventes en magasin tout en assurant que les objectifs de ventes et de région soient atteints.

Les responsabilités comprennent l'établissement d'une culture de service à la clientèle/vente solide, l'exploitation globale, l'embauche de personnel et le merchandising dans tous les magasins assignés, assurant une profitabilité maximum par l'exécution de stratégies à long et court terme, fournir un leadership, exécuter les directives corporatives et développer des stratégies pour maximiser le développement du personnel.

Le/la candidat(e) idéal(e) doit être bilingue en anglais et en français, écrit et verbal. Avoir un minimum de 3 ans d'expérience en gestion et 5 ans de supervision d'unités multiples, posséder un excellent leadership, des compétences organisationnelles, analytiques et de communication et posséder un baccalauréat en commerce ou l'expérience équivalente dans l'industrie. Vous devez être capable de comprendre des rapports financiers de base et avoir une connaissance des programmes Microsoft Office. La capacité de voyager et être détenteur(rice) d'un permis de conduire sont essentiels. GNC offre un salaire compétitif et d'excellents avantages sociaux.

Si vous vous considérez un(e) spécialiste de la vente avec des compétences reconnues de Leadership d'unités multiples, considérez une carrière avec nous. Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avec « Directeur(rice) Régional(e) des Ventes » à la ligne de mention objet à karen-parker@gnc-hq.com ou télécopiez au 905-612-1301.

GNC Bien Vivre.

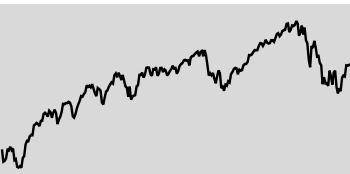
www.gnc.ca

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



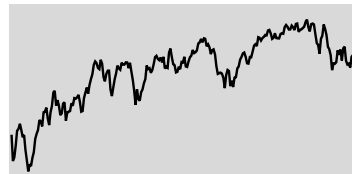
FERMETURE 1 095,31
VAR. 1J -1,61% | 1 AN +22,65%
52 SEM. HAUT 1 219,80 BAS 869,32

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	64 810,62	-18,41	-0,03
CAC 40 (France)	3 705,32	-30,83	-0,83
DAX (Allemagne)	6 269,04	-23,93	-0,38
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 482,17	-13,62	-0,55
FTSE 100 (Angleterre)	5 246,98	-52,13	-0,98
Hang Seng (Hong Kong)	20 819,08	-93,10	-0,45
Mexico Bolsa (Mexique)	32 470,70	-411,30	-1,25
NITSE MIB (Italie)	20 609,03	-201,41	-0,97
NIKKEI 225 (Japon)	10 112,89	-125,12	-1,22
S&P/ASX 200 (Australie)	4 558,34	-54,26	-1,18
Shanghai (Chine)	2 588,70	2,49	0,10
Swiss Market (Suisse)	6 463,46	-56,11	-0,86

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 11 797,94
VAR. 1J -1,16% | 1 AN +19,97%
52 SEM. HAUT 12 321,76 BAS 9 535,50

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
BOMBARDIER/B (BBD.B)	9 907 810	5,07	-1,57
ISHARES S&P/TSX (XIU)	6 106 743	17,51	-1,05
URANIUM ONE INC (UUU)	5 649 770	2,43	3,40
LUNDIN MINING (LUN)	5 634 875	3,62	-4,23
HORIZONS BETA/A (HNU)	5 254 970	6,77	-3,70
BIOVAIL (BVF)	4 211 483	19,25	13,10
SUNCOR ENERGY (SU)	4 078 483	33,73	-2,35
QUADRA FXN (QUX)	4 041 272	10,54	-6,89
TALISMAN ENERGY (TLM)	3 827 583	17,32	-2,09
EQUINOX MINE. (EQM)	3 736 664	3,99	-0,25
HORIZONS BÉTA/RP (HND)	3 684 671	5,86	3,53
YAMANA GOLD (YRI)	3 550 663	10,74	-1,10
TECK RES./B (TCK.B)	3 472 721	35,57	-3,00
HORIZONS BÉTA/RP (HOU)	3 287 835	6,70	-1,76
BANKERS PET. (BNK)	2 975 974	7,92	-4,46
MANULIFE FINAN. (MFC)	2 822 585	16,55	-1,55

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
ISE (ISE)	25 825	3,24	29,60
BIOVAIL (BVF)	4 211 483	19,25	13,10
HORIZONS BETA. (HNU)	10 000	11,37	9,43
CANADIAN SAT./A (XSR)	2 035	3,15	8,62
DANIER LEATHER (DL)	20 900	9,10	7,69

EN \$

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
BIOVAIL (BVF)	4 211 483	19,25	2,23
MAGNA INTERN/A (MG.A)	381 765	70,72	1,43
IPATH S&P 500 (VXX)	396 805	27,33	1,21
HORIZONS BETA. (HNU)	10 000	11,37	0,98
TD SPLIT/B (TDS.B)	4 500	44,90	0,91

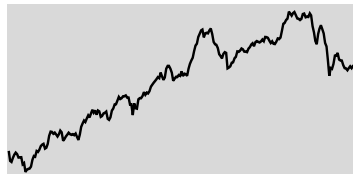
TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
QUADRA MINING (QUX.W)	16 824	2,50	-18,03
SL SPLIT/A (SLS)	1 900	3,30	-13,16
THOMPSON CR. (TCM.W)	5 000	3,25	-9,72
AVALON RARE (AVL)	441 521	2,25	-9,27
OROCROBE (ORL)	8 300	2,00	-9,09

EN \$

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
DOMTAR (UFS)	70 531	55,90	-3,80
DOMTAR CANADA (UFX)	6 640	56,54	-3,12
INMET MINING (IMN)	271 097	46,15	-2,64
FIRST QUANTUM (FM)	418 084	62,60	-1,99
LULULEMON ATH. (LLL)	109 168	42,63	-1,91

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 1 457,94
VAR. 1J -1,02% | 1 AN +35,16%
52 SEM. HAUT 1 691,10 BAS 1 027,29

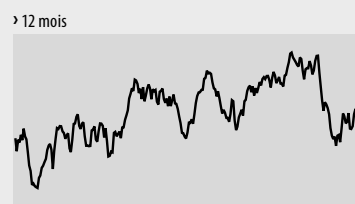
PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
WESTERN ENERGY (WRG)	5 459 285	0,21	-2,33
GOLDEN HOPE (GNH)	3 738 091	0,66	13,79
LEEWARD CAP. (LWC)	3 011 833	0,03	25,00
STARFIRE MIN. (SFR)	2 653 200	0,02	0,00
PETROMANAS ENE. (PMI)	2 534 972	0,34	-8,22
SPIDER RES. (SPD)	2 251 031	0,17	0,00
DUALEX ENERGY (DXE)	2 160 568	0,07	18,18
CASCADE RES. (CC)	2 072 000	0,10	-13,64
SPITFIRE ENER. (SEL)	1 948 208	0,59	7,27
MEDORO RES. (MRS)	1 930 179	0,74	-5,13

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



77,21 \$US

Variation 1 JOUR -0,61 \$US

Variation 1 SEM. +0,35 %

Variation 1 AN +15,36 %

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	TAN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	18,66	-0,22	-1,17	19,31
S&P/TSX 60 (XIU)	17,51	-0,19	-1,07	16,19
S&P/TSX fin. (XFN)	22,48	-0,16	-0,71	18,07
S&P/TSX éner. (XEG)	18,13	-0,42	-2,26	16,44
S&P/TSX or (XGO)	23,22	-0,04	-0,17	26,13
Oblig. c. terme (XSB)	29,07	0,04	0,14	-0,75
Oblig. l. terme (XSB)	29,80	0,18	0,61	1,29
S&P 500 (XSP)	12,65	-0,20	-1,56	20,48

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	52 SEM. BAS	DIV. ANN.
SANTÉ 377,12 pts 5,06 16,17							
▲ Biovail (BVF)	19,25	2,23	13,10	42 115	31,13	19,37	13,45 0,39
▲ MDS (MDS)	8,89	0,09	1,02	1 312	8,55	9,51	5,48 0,00
Atrium (ATB)	15,28	-0,07	-0,46	1 307	-3,05	17,98	11,45 0,00
▼ Theratechnologies (TH)	4,99	-0,06	-1,19	2 065	12,64	5,75	1,83 0,00
TÉLÉCOMS 796,61 pts 0,02 9,75							
BCE (BCE)	31,30	0,10	0,32	18 021	7,93	32,23	23,28 1,74
Telus (T)	40,36	0,03	0,07	5 231	18,32	40,74	29,68 2,00
Rogers (RCI.B)	37,20	-0,14	-0,37	14 555	13,80	37,71	27,40 1,28
TECHNOLOGIES 231,20 pts -0,10 -11,25							
▲ Exfo (EXF)	5,60	0,15	2,75	104	38,96	6,85	3,09 0,00
▲ Open Text (OTC)	40,52	0,60	1,50	1 743	-5,13	51,92	37,13 0,00
Research in Motion (RIM)	60,43	0,12	0,20	18 240	-14,92	94,00	58,64 0,00
▼ CGI (GIB.A)	15,99	-0,30	-1,84	4 425	12,29	16,80	9,62 0,00
CONSOMMATION COURANTE 1 440,22 pts -0,71 -6,83							
Molson (TPX.B)	45,35	0,35	0,78	25	-4,53	54,39	41,25 1,13
Lassonde (LAS.A)	56,00	0,00	0,00	1	5,68	58,75	38,00 1,16
Weston (George) (WN)	74,25	-0,33	-0,44	561	10,95	75,90	52,75 1,44
Shoppers Drug Mart (SC)	35,00	-0,16	-0,46	6 187	-22,92	50,00	33,96 0,90
Metro (MRU.A)	42,45	-0,33	-0,77	1 902	8,24	45,56	33,02 0,68
Jean Coutu (PJC.A)	8,94	-0,07	-0,78	1 046	-7,93	10,94	8,59 0,22
▼ Loblaw (L)	39,53	-0,42	-1,05	1 847	16,68	40,57	29,72 0,84
▼ Saputo (SAP)	30,13	-0,36	-1,18	1 871	-2,02	31,10	22,62 0,58
▼ Couche-Tard (ATD.B)	18,63	-0,29	-1,53	1 747	-10,52	22,24	13,03 0,16
CONSOMMATION AUTRE 981,99 pts -0,75 9,23							
▲ Magna (MG.A)	70,72	1,43	2,06	3 818	32,78	78,82	42,03 0,74
Uni-Select (UNS)	27,65	0,26	0,95	56	-10,49	31,21	23,41 0,47
Cogeco Câble (CCA)	35,68	0,26	0,73	556	1,94	43,98	26,40 0,56
Dorel (DII.B)	35,54	0,12	0,34	451	9,22	39,35	23,76 0,61
Le Château (CTU.A)	13,64	0,02	0,15	2	-0,07	15,00	10,75 0,70
BMT (GBT.A)	19,56	0,00	0,00	25	30,40	20,64	9,50 0,20
Reitmans (RET.A)	18,96	-0,03	-0,16	12 467	13,19	19,42	12,96 0,80
Pages Jaunes (YLO.U)	6,32	-0,03	-0,47	9 083	17,47	6,98	4,78 0,80
Astral Media (ACM.A)	36,70	-0,28	-0,76	677	10,31	36,98	26,91 0,50
Shaw (SJR.B)	19,62	-0,16	-0,81	4 921	-9,46	22,02	17,71 0,88
▼ Canadian Tire-A (CTC.A)	56,95	-0,60	-1,04	2 086	-0,96	60,75	49,50 0,84
▼ Quebecor (QBR.B)	34,00	-0,50	-1,45	801	24,91	37,90	18,26 0,20
▼ Rona (RON)	16,09	-0,24	-1,47	3 543	4,14	17,73	11,61 0,00
▼ Thomson Reuters (TRI)	38,82	-0,63	-1,60	9 546	14,34	39,95	32,11 1,17
▼ Gildan (GIL)	31,50	-1,16	-3,55	5 527	22,57	33,26	15,18 0,00
▼ TVA (TVA.B)	12,17	-0,50	-3,89	5	-8,84	15,70	8,40 0,20
MATÉRIAUX 3 096,41 pts -0,89 2,52							
Barrick (ABX)	46,02	0,16	0,35	24 921	11,00	50,53	35,50 0,41
Cascades (CAS)	6,82	0,02	0,29	917	-23,71	9,80	3,96 0,16
Tembec (TMB)	2,26	0,00	0,00	3 093	76,56	3,09	0,50 0,00
Osisko (OSK)	11,41	-0,04	-0,35	7 683	34,87	12,13	6,14 0,00
Goldcorp (G)	45,15	-0,20	-0,44	16 899	9,19	48,37	35,12 0,18
▼ Potash (POT)	99,97	-1,21	-1,20	6 008	-12,61	130,69	91,07 0,40
▼ Teck Cominco (TCK.B)	35,57	-1,10	-3,00	34 727	-3,39	46,92	16,76 0,40
▼ Canam (CAM)	7,16	-0,24	-3,24	207	0,42	9,81	5,95 0,16
▼ Semafo (SMF)	8,07	-0,31	-3,70	15 607	82,17	9,13	1,95 0,00
FINANCE 1 592,27 pts -0,94 1,52							
Intact Financial (IFC)	44,21	0,34	0,78	2 226	19,00	47,19	31,28 1,36
Power Corporation (POW)	27,10	0,09	0,33	4 616	-7,22	31,50	23,61 1,16
IGM Financial (IGM)	38,75	-0,10	-0,26	2 274	-8,63	45,60	37,53 2,05
Banque CIBC (CM)	74,90	-0,50	-0,66	15 600	9,90	77,38	54,02 3,48
Sun Life (SLF)	30,28	-0,21	-0,69	8 915	0,10	38,50	27,00 1,44
Banque Scotia (BNS)	51,14	-0,41	-0,80	14 525	3,90	52,89	39,60 1,96
Ind. Alliance (IAG)	35,71	-0,30	-0,83	985	10,90	37,40	22,85 0,98
Banque TD (TD)	73,00	-0,63	-0,86	11 934	10,67	77,37	55,27 2,44
Financière Power (PWF)	28,80	-0,28	-0,96	2 170	-7,34	34,23	24,50 1,40
Banque de Montréal (BMO)	62,45	-0,62	-0,98	9 640	11,82	65,71	44,92 2,80
Great-West (GWO)	25,03	-0,25	-0,99	4 785	-6,88	29,24	20,02 1,23
▼ Banque Royale (RY)	54,41	-0,42	-1,13	17 291	-3,53	62,89	43,58 2,00
▼ Brookfield Asset (BAM.A)	24,94	-0,39	-1,54	5 235	6,63	27,00	17,90 0,52
▼ Financière Manuvie (MFC)	16,55	-0,26	-1,55				

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	4,61	-0,27	-15,61
Cacao (\$US/livre)	1,38	2,47	23,60
Café (\$US/livre)	1,59	1,60	35,17
Mais (\$US/boisseau)	3,52	-0,99	-8,76
Soya (\$US/boisseau)	9,66	0,23	-16,15
Sucre (\$US/livre)	0,16	0,19	7,56

ÉNERGIE			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	2,13	-0,63	14,49
Gaz naturel (\$US/gigajoule)	5,03	-1,97	21,46
Mazout (\$US/gallon)	2,11	-1,60	22,23

Source : New York Mercantile Exchange (NYMEX)

MÉTAUX			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	0,86	-3,43	19,94
Argent (\$US/once)	18,82	0,04	37,29
Cuivre (\$US/livre)	2,93	-2,22	34,00
Étain (\$US/livre)	8,11	-0,58	22,31
Nickel (\$US/livre)	8,80	-2,68	31,97
Palladium (\$US/once)	489,45	-0,94	109,66
Platine (\$US/once)	1 583,50	-0,43	35,45
Plomb (\$US/livre)	0,80	-1,12	10,38
Zinc (\$US/livre)	0,78	-2,87	15,87

Source : London Metal Exchange

LES OBLIGATIONS					
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA					
Canada	9,00	01-03-11	105,51	0,93	-0,01
Canada	6,00	01-06-11	104,50	1,14	0,00
Canada	10,25	15-03-14	127,94	2,36	0,22
Canada	9,75	01-06-21	158,82	3,29	0,78
Canada	8,00	01-06-23	147,43	3,42	0,86
Canada	8,00	01-06-27	154,69	3,64	0,97
Canada	5,75	01-06-29	127,81	3,69	0,89
LES PROVINCES					
Hydro Québec	11,00	15-08-20	155,45	4,22	0,59
Manitoba	7,75	22-12-25	136,64	4,45	0,62
New Brunswick	6,00	27-12-17	114,14	3,81	0,37
Newfoundland	6,15	17-04-28	118,91	4,58	0,61
Nova Scotia	6,60	01-06-27	123,02	4,62	0,61
Ontario	6,25	25-08-28	119,41	4,65	0,62
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	115,50	1,68	0,12
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	142,83	4,52	0,62
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	141,36	4,57	0,64
P E I	8,50	27-10-15	124,70	3,40	0,28
Québec	6,00	01-10-29	116,56	4,68	0,63
LES CORPORATIONS					
Bell Canada	7,00	24-09-27	108,12	6,22	0,61
Bombardier	7,35	22-12-26	98,25	7,53	0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	110,69	5,17	0,72
Gtaa	6,45	03-12-27	111,92	5,38	0,67
Investors Gr	6,65	13-12-27	105,12	6,16	0,61
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	113,08	5,56	0,66

TAUX D'INTÉRÊT			
	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
CANADA			
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,25
Taux préférentiel	2,50	0,00	0,25
Fonds à un jour	0,50	0,00	0,25
Bons du Trésor (3 mois)	0,54	0,01	0,31
Obligations (2 ans)	1,69	-0,14	0,45
Obligations (10 ans)	3,25	-0,17	-0,18
ÉTATS-UNIS			
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,25
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,11	0,04	-0,07
Obligations (2 ans)	0,68	-0,07	-0,45
Obligations (10 ans)	3,16	-0,15	-0,52
OR			
New York			
	1 239,90 \$US		
Variation 1 JOUR	+0,20 \$US		
Variation 1 SEM.	+0,54 %		
Variation 1 AN	+34,68 %		

DOLLAR CANADIEN	
EN CENTS US > 12 mois	EN EURO > 12 mois
97,17 ¢US	0,7921 €
VARIATION -0,45 ¢	VARIATION -0,0009 €
SOMME REQUISE POUR ACHETER	SOMME REQUISE POUR ACHETER
Un dollar US 102,91 ¢	Un euro 1,2624 \$
LES DEVICES DANS LE MONDE	
Afrique du Sud 1 \$ vaut 7,36 rands	Japon 1 \$ vaut 87,95 yens
Australie 1 \$ vaut 1,11 dollar	Liban 1 \$ vaut 1 542,88 livres
Brazil 1 \$ vaut 1,74 real	Mexique 1 \$ vaut 12,25 pesos
Chine 1 \$ vaut 6,62 renminbis	Norvège 1 \$ vaut 6,29 couronnes
Grande-Bretagne 1 \$ vaut 0,66 livre	Nouvelle-Zélande 1 \$ vaut 1,38 dollar
Hong-Kong 1 \$ vaut 7,56 dollars	Russie 1 \$ vaut 30,05 roubles
Inde 1 \$ vaut 44,84 roupies	Suède 1 \$ vaut 7,57 couronnes
Israël 1 \$ vaut 3,74 n. shekels	Suisse 1 \$ vaut 1,08 franc

L'immobilier américain ébranle les Bourses

LA PRESSE CANADIENNE ET AGENCE FRANCE-PRESSE
REVUE BOURSIÈRE

Les Bourses nord-américaines ont fini en nette baisse hier, les investisseurs s'interrogeant sur la santé de l'économie américaine à la suite d'un nouvel indicateur décevant concernant le marché immobilier.

À Wall Street, l'indice Dow Jones Industrial Average a abandonné 148,89 points (-1,4%) à 10 293,52 points, et le NASDAQ, à dominante

technologique, 27,29 points (-1,2%) à 2261,80 points.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 a cédé de son côté 1,6% (17,89 points) à 1095,31 points.

Hésitants toute la matinée, les indices de Wall Street ont piqué du nez après la mi-séance.

« J'étais étonné que le marché tienne ce matin (hier) », a commenté Gregori Volokhine, de Meeschaert New York. « Il y a de nouveau la crainte que le marché de l'immobilier recommence sa descente aux enfers ».

Les ventes de logements ont baissé de 2,2% aux

États-Unis en mai, alors que les analystes s'attendaient à les voir progresser.

« C'est un chiffre qui aurait dû être stimulé par les incitations fiscales, et malgré les aides de l'Etat, ce chiffre est apparu vraiment négatif », a estimé M. Volokhine. « On parle maintenant d'une rechute du marché immobilier, cela affecterait l'économie, mais aussi le moral des consommateurs, qui sont propriétaires à plus de 60% aux États-Unis ».

Ce nouvel indicateur décevant sur le secteur du logement, à l'origine de la crise financière qui s'est accélérée

en 2008 et en crise depuis plus de trois ans, fait suite à l'annonce la semaine dernière d'une chute des mises en chantier à leur plus bas niveau depuis le début de l'année en mai.

À l'issue de cette réunion, la banque centrale américaine doit publier aujourd'hui un communiqué pour faire le point sur sa politique monétaire.

Apple surfe sur son iPad

Apple est monté après avoir annoncé avoir vendu trois millions d'exemplaires de sa tablette informatique iPad dans le monde.

Le titre de la marque à la pomme a gagné 1,36% à 273,85 \$US, à environ 20 cents de son record de clôture atteint la semaine dernière.

Les analystes de Standard & Poor's ont par ailleurs sélectionné Apple comme « action de la semaine ».

Le secteur de la prospection pétrolière n'a pas profité de la décision d'un juge de Louisiane d'annuler le moratoire sur les forages en eaux profondes décrété par le président Barack Obama après le début de la marée noire du golfe du Mexique. La Maison-Blanche a immédiatement annoncé son intention de faire appel.

La Bourse de Toronto a aussi terminé la séance en baisse marquée. L'indice composé S & P/TSX a chuté de 138,14 points, pour clôturer à 11 797,94 points.

L'action du Canadien National a chuté de 2,9% et le titre de Suncor Energy glissait de 2,4%. Le secteur de l'énergie a perdu 1,9% durant la séance.

BOMBARDIER

185 personnes mises à pied à La Pocatière

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Bombardier Transport a mis sa menace à exécution : d'ici la fin de l'année, l'entreprise prévoit mettre à pied 185 employés à son usine de La Pocatière, dans le Bas-Saint-Laurent.

La division ferroviaire de Bombardier a fait part de ses intentions au ministère québécois de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans une lettre envoyée le 15 juin, a indiqué hier un porte-parole, Marc-André Lefebvre, au cours d'un entretien téléphonique.

Quelque 70 employés seront mis à pied en septembre et 75 autres en novembre. Cela

s'ajoutera à la quarantaine de travailleurs licenciés temporairement en mai, pour lesquels Québec avait été prévenu en avril. Il était question au départ de 65 mises à pied, mais une vingtaine d'entre elles ont pu être évitées grâce à l'obtention d'un contrat de monorail en Arabie Saoudite.

« La réduction du carnet de commandes que l'on sent à cause du ralentissement économique aux États-Unis, qui fait en sorte de reporter certains projets, et évidemment l'absence d'un contrat structurant comme celui du métro de Montréal nous a obligés, malheureusement, à effectuer des ajustements à la baisse

sur les niveaux d'emplois », a expliqué M. Lefebvre.

L'usine de La Pocatière a récemment terminé l'assemblage des voitures à deux étages commandées par l'Agence métropolitaine de transport et la New Jersey Transit.

Bombardier a bon espoir d'obtenir un autre contrat au New Jersey, mais ne sait pas quand la décision sera prise à cet égard. Des employés de La Pocatière pourraient être rappelés si l'entreprise obtenait la commande.

« C'est sûr qu'il y aurait du travail pour plusieurs employés cols blancs, surtout en ingénierie de production, et pour des employés affectés à la

fabrication », a affirmé Marc-André Lefebvre.

C'est toutefois sur l'imposant contrat du métro de Montréal que les employés de La Pocatière comptent le plus pour assurer leur avenir.

L'an dernier, le consortium composé de Bombardier et du français Alstom s'était entendu avec la Société de transport de Montréal (STM) sur le prix et les termes du contrat. Or, comme la taille de la commande a doublé pendant les négociations, passant de 336 à 760 voitures, Québec a décidé de lancer un avis public international en janvier.

Le constructeur espagnol CAF y a répondu, de sorte que

la STM pourrait devoir lancer un nouvel appel d'offres avant d'accorder le contrat. Pour éviter cette éventualité, Bombardier et Alstom ont récemment intenté une poursuite contre la STM.

Au cours des dernières semaines, Bombardier avait menacé de mettre à pied du personnel à La Pocatière en raison de l'imbroglie entourant cette affaire. Avant les mises à pied du mois dernier, l'usine de La Pocatière employait environ 460 personnes.

L'action de Bombardier a clôturé à 5,07 \$ hier, en baisse de 1,6%, à la Bourse de Toronto.

Une plaque de rue « Wall Street » adjugée 116 500 \$US

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Une ancienne plaque du carrefour « Broad Street-Wall Street », rue emblématique du quartier financier et de la Bourse de New York, a été adjugée hier 116 500 \$US chez Christie's, au delà des estimations du marchand.

La plaque était estimée entre 60 000 et 80 000 \$US, et a été acquise par un acheteur anonyme qui enchérissait au téléphone, a précisé la maison d'enchères Christie's dans un communiqué.

Le panneau double, qui était placé devant l'ancien siège de la banque J.P. Morgan, aujourd'hui devenu un immeuble d'habitation, porte notamment des impacts d'un attentat à la bombe qui avait fait 38 morts le 16 septembre 1920.

En octobre 1929, lors du krach boursier de Wall Street qui devait marquer le début de la Grande dépression, la foule des petits porteurs s'était massée à l'intersection des deux rues, juste sous les deux flèches du panneau.



PHOTO EMMANUEL DUNAND, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le panneau double, qui était placé devant l'ancien siège de la banque J.P. Morgan, aujourd'hui devenu un immeuble d'habitation, porte notamment des impacts d'un attentat à la bombe qui avait fait 38 morts le 16 septembre 1920.

LA PRESSE AFFAIRES

La pub sur la Croisette



ISABELLE MASSÉ
MARKETING-
PUBLICITÉ

Après les films, la pub! Chaque année, un mois après avoir fait converger tous les projecteurs vers elle pendant son célèbre festival de cinéma, Cannes se remet en mode concours grâce à son Festival international de la publicité.

À mi-chemin de l'événement qui se déroule jusqu'au 26 juin, le Québec fait déjà bonne figure grâce à l'agence Marketel lauréate, hier, d'un Lion de bronze pour une pub radio de la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer dans laquelle l'artiste Viviane Audet invitée à chanter à CKOI-FM oublie les paroles de sa chanson. «Nous avons utilisé la radio de façon créative, explique Alain Tardy. C'est un truc qui s'est pensé pendant des mois. Il fallait trouver un partenaire média

qui veuille bien participer, car on empiétait à la fois dans le temps d'antenne éditorial et commercial.»

Un incontournable

S'il est moins médiatisé et glamour, le Festival de la publicité de Cannes n'en est pas moins incontournable aux yeux des gens de l'industrie. «C'est le plus gros festival de pub au monde, dit Luc Du Sault, vice-président, création pub, de Ig2. Quand on gagne un Lion, on est reconnu ailleurs.»

Pas moins de 24 000 pièces publicitaires (campagne télé, magazine, internet, radio, marketing direct...) ont été soumises par 90 pays, cette année. Soit une augmentation de 7 % par rapport à 2009, année de crise financière. La compétition est extrêmement forte. Reste que, depuis l'ouverture de l'événement, outre Marketel, les dirigeants et créatifs des agences québécoises Ig2, Sid Lee, Cossette et Bleublancrouge ont pu espérer remporter un Lion, quelques-unes des créations soumises ayant abouti dans ce qu'on appelle des *short lists*. «C'est une victoire d'être en *short list*, estime Luc Du Sault. C'est énorme! Les juges s'entendent pour dire que nos exécutions font partie de la crème.»

L'agence Ig2 a soumis une dizaine de pièces provenant de campagnes conçues pour les quincailleries Canac, Tourisme et Parcs Nouveau-Brunswick et Arctic Gardens. Ceux-ci se battent contre des exécutions pour Heineken, Danone, Peugeot, Eurostar, Pepsi, Renault fabriquées aux États-Unis, en France, en Belgique, en Argentine, en Inde, au Brésil... Des petits bijoux publicitaires. «On n'envoie pas n'importe quoi, à Cannes, car il y a des frais,



THE CUT-OUT
BILLBOARDS
SHUTTERS



PHOTO FOURNIE PAR LG2

L'agence de pub Ig2 a soumis une dizaine de pièces provenant de campagnes conçues pour les quincailleries Canac (notre photo), Tourisme et Parcs Nouveau-Brunswick et Arctic Gardens.

confie Alain Tardy, vice-président, médias, de Marketel, agence qui a envoyé trois pièces au bord de la Méditerranée. Faire partie de la *short list* est donc une récompense en soi.»

Pas donné

À près de 1200 euros pour l'inscription d'une campagne publicitaire – lundi, le journal *Le Figaro* parlait de 729 euros pour une seule publicité télé –, on n'embarle que ce qu'on estime être que le meilleur. «Un tel coût devient un ticket modérateur, estime Alain Tardy. Autrement, on prendrait des risques.»

Avec ses 758 pièces, le Canada se retrouve au 10^e rang des super participants, en 2010. Les trois positions

de tête sont occupées par les États-Unis (3370 inscriptions), le Brésil (2115) et l'Allemagne (1891). Signe des temps, on note une baisse du nombre de pubs traditionnelles soumises, mais une hausse du nombre des vidéos internet.

Dans le reste du Canada, les agences Grey, Leo Burnett, TBWA/Vancouver et BBDO Canada ont gagné des Lions. Le Québec peut-il aspirer à d'autres honneurs d'ici à samedi? «Pour avoir participé à des jurys, tout peut arriver, répond Alain Tardy. C'est difficile de prévoir ce qu'un jury peut choisir. Et c'est pire à Cannes, car on a affaire à un jury international. Nos critères sont différents des gens des autres pays.»

ALLEZ
LES BELGES!

Être sur place pendant le Festival de la publicité de Cannes permet de s'abreuver du meilleur de la pub international. Luc Du Sault, vice-président, création pub, de Ig2, a un faible pour la création des agences américaines, anglaises, brésiliennes mais surtout belges, cette année. «Les Belges sont extraordinaires, dit-il. Ils sont notamment embarqués tête première dans les médias numériques et avec succès. Tandis que la France a dégingolé, même si elle remporte encore des prix. Le pays était très fort au début des années 2000. Mais l'ère de sa domination est terminée. Ça ressemble à son équipe de foot!»

24 000

Nombre de réalisations en lice cette année au Festival international de publicités Cannes Lions.

3370

Nombre de «travaux» soumis par les États-Unis, le pays ayant la plus forte participation à ce concours.

90

Nombre de pays qui participent à la compétition.

0 % D'INTÉRÊT. 100 % LUXE.

FAITES VITE
LES OFFRES SE TERMINENT LE

30 JUIN

LOUEZ À UN TAUX DE FINANCEMENT DE 0 % JUSQU'À 48^{MOIS}

SUR TOUS LES MODÈLES MKZ, MKS, MKX ET MKT 2010.

DE PLUS ON S'OCCUPE DE VOTRE 1^{ER} VERSEMENT.*

LINCOLN MKZ 2010
À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ POUR **409 \$** / MOIS

Terme de 48 mois. Acompte de 5 995 \$.

Transport (1 450 \$) en sus.

Jantes représentées offertes en option.

LINCOLN MKX 2010
À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ POUR **459 \$** / MOIS

Terme de 48 mois. Acompte de 5 845 \$.

Transport (1 450 \$) en sus.

Jantes représentées offertes en option.

LINCOLN MKT 2010

LOUEZ POUR **599 \$** / MOIS

Terme de 48 mois. Acompte de 5 745 \$.

Transport (1 450 \$) en sus.

Jantes représentées offertes en option.

OU ACHETEZ À UN TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL DE 0 % JUSQU'À 60 MOIS.

Obtenez maintenant tout ce que vous voulez dans un véhicule de luxe. Choisissez entre l'achat ou la location à un taux de financement de 0 % et montez à bord de l'un des véhicules Lincoln les plus technologiquement avancés à ce jour, comme la MKZ, la MKS, le MKX, le Navigator et le tout nouveau multisegment, le MKT. Passez chez votre concessionnaire Lincoln dès aujourd'hui.

EN PLUS

CLUBLINK
UN ABONNEMENT
plus de golf
clublink.ca

OBTENEZ GRATUITEMENT UN ABONNEMENT TRANSFÉRABLE D'UN AN DE NIVEAU OR COMME MEMBRE ASSOCIÉ*

LES PRIVILÈGES INCLUENT L'ACCÈS SELON UNE ENTENTE DE RÉCIPROCIÉTÉ À 45 PARCOURS DE GOLF DANS 33 CLUBS DIFFÉRENTS.

<p>BEAUCE AUTO (2000) 418 774-9801 BEAUCEVILLE-EST</p>	<p>DUPORTAGE FORD 819 778-2751 GATINEAU (HULL)</p>	<p>LE CIRCUIT FORD LINCOLN 514 325-4700 MONTRÉAL</p>	<p>OSTIGUY FORD 450 658-1717 RICHELIEU</p>	<p>MORAND FORD LINCOLN 450 632-1340 SAINT-CATHERINE</p>	<p>DÉS LAURENTIDES FORD 450 436-2264 SAINT-JÉRÔME</p>
<p>MONTMORENCY FORD LINCOLN 450 678-9940 BROSSARD</p>	<p>ALBI FORD LINCOLN JOLIETTE 450 759-7750 JOLIETTE</p>	<p>FORD LINCOLN GABRIEL 514 487-7777 MONTREAL</p>	<p>VAL ESTRIE FORD LINCOLN 819 563-4466 SHERBROOKE</p>	<p>BARIL FORD LINCOLN 450 773-7070 SAINT-HYACINTHE</p>	<p>TROIS-RIVIÈRES FORD LINCOLN 819 370-3315 TROIS-RIVIÈRES</p>
<p>DERAGON AUTO CITE 450 268-0101 COWANSVILLE</p>	<p>440 FORD LINCOLN 450 688-9200 LAVAL</p>	<p>DÉS JARDINS AUTO COLLECTION 418 883-4451 QUÉBEC</p>	<p>LINCOLN LAISSEZ VOTRE MARQUE lincolncanada.com</p>		

Offres en vigueur chez les concessionnaires participants uniquement. Le concessionnaire peut louer à moindre prix. Une commande à l'usine peut être nécessaire. Offre d'une durée limitée pouvant être annulée en tout temps sans préavis. Tous les détails chez un concessionnaire participant. * Louez un véhicule Lincoln MKZ/MKS/MKX/MKT 2010 neuf à un taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme maximal de 48 mois, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Tous les acheteurs ne sont pas admissibles au taux d'intérêt le plus bas. Des frais supplémentaires peuvent être exigés. Par exemple, pour une location de véhicule d'une valeur de 40 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 0 % pendant 48 mois, la mensualité exigible est de 591,66 \$, la valeur totale du contrat de location est de 28 400 \$ avec une valeur de rachat en option de 11 600 \$. Ce coût de location sera de 0 \$ ou à un taux d'intérêt annuel de 0 %. Cet exemple est basé sur une transaction sans échange de véhicule ni d'acompte. Les taxes s'appliquent au montant total de la location après les réductions. Certaines conditions et une restriction du kilométrage à 30 000 km pendant 48 mois s'appliquent. Des frais de 16 cents par kilomètre excédentaire s'appliquent, plus les taxes applicables. * Louez un véhicule Lincoln MKZ à traction avant/MKX à traction intégrale/MKT à traction intégrale/MKT à traction avant 2010 neuf pour 409 \$/459 \$/599 \$ par mois pour un terme de 48 mois. Acompte de 5 995 \$/5 845 \$/5 745 \$ à la livraison. Des frais de 16 cents par kilomètre excédentaire s'appliquent. Les mensualités à la location sont calculées sans tenir compte de l'échange d'un véhicule. L'offre exclut les frais de transport (1 450 \$), la taxe sur l'air climatisé (200 \$), les frais d'administration, le plein de carburant, l'immatriculation, les frais d'inscription au ROPPM, et toutes les taxes et droits applicables. ** Les particuliers admissibles peuvent acheter un véhicule Lincoln MKZ/MKS/MKX/MKT 2010 neuf à un taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme maximal de 60 mois, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Tous les acheteurs ne sont pas admissibles au taux d'intérêt le plus bas. Par exemple, pour un financement à l'achat de 40 000 \$ au taux de crédit annuel de 0 % pendant 48 mois, la mensualité exigible est de 666,66 \$. Les frais de crédit de 0 \$ et le taux d'intérêt annuel est de 0 %, pour une somme totale remboursable de 40 000 \$. Un acompte sur les offres de financement à l'achat pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit. * Cette offre est en vigueur du 1^{er} mai 2010 au 30 juin 2010. L'offre de premier versement à 0 \$ s'applique à la première mensualité pour les clients admissibles au financement à l'achat ou à la location qui effectuent des paiements mensuels. Le premier versement est exigible de la part du client au financement à l'achat ou à la location de tous les véhicules Lincoln 2010 neufs admissibles livrés au plus tard le 30 juin 2010. Les clients reçoivent un chèque au montant de leur premier versement de la part de leur concessionnaire. Le premier versement sera payé jusqu'à concurrence de (1 000 \$)/(1 250 \$)/(1 500 \$) par véhicule admissible 2010 parmi les modèles suivants : (MKZ, MKS, MKX), (MKT), (Navigator). Cette offre s'adresse uniquement aux clients qui obtiennent un financement pour l'achat ou la location de leur véhicule auprès de Crédit Ford. Cette offre ne s'adresse pas aux clients réglant leur achat au comptant. Cette offre n'est valable que sur approbation du crédit par Crédit Ford. Les clients bénéficiant des programmes A, X et Z sont admissibles à l'offre de premier versement à 0 \$. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être jumelée au programme de primes offertes aux parcs commerciaux, à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements ou à la location quotidienne. Les programmes de protection des encouragements sont valables uniquement à l'achat de véhicules admissibles. * S'ils résident au Québec et de l'Ontario peuvent se prévaloir de cette offre. Offre en vigueur du 2 mars 2010 (à « période du programme »). Obtenez un (1) abonnement gratuit de un (1) an niveau or à ClubLink comme membre associé au moment de l'achat ou de la location de tout véhicule Lincoln 2010 neuf (chacun un (1) seul abonnement de un (1) an de niveau or à ClubLink en tant que membre associé en tant que membre associé à aucune valeur d'échange en espèces et doit être accepté tel quel. Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Chaque véhicule admissible doit être livré ou faire l'objet d'une commande à l'usine par votre concessionnaire Ford Canada participant à l'intérieur de la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux particuliers faites par Ford Canada au moment de la commande à l'usine ou de la livraison (mais pas dans les deux cas). Cette offre peut aussi être combinée au programme Concession commerciale. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre ClubLink. Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix aux gouvernements, aux primes à la location quotidienne ni au programme de primes aux parcs commerciaux. La protection des encouragements est offerte pour les commandes à l'usine. Cette offre, d'une durée limitée, peut être annulée en tout temps sans préavis. L'abonnement gratuit de un (1) an de niveau or à ClubLink en tant que membre associé ne peut être transféré qu'à un non-membre de ClubLink.